

HORIZONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 19 AOÛT 1999

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Le Québec ne l'a pas fait mourir

Cinq ans après avoir été projetée au cœur d'une polémique à la suite d'une simple lettre au Devoir, Hélène Jutras prend Le Québec me tue avec un grain de sel, même si elle ne regrette rien

Le Québec ne l'a toujours pas tuée. Conspuée par l'élite nationaliste québécoise, récupérée joyeusement par le Canada anglais il y a déjà cinq ans, Hélène Jutras assume les conséquences de son *Le Québec me tue*, un brûlot qui avait soulevé les passions au cœur de la campagne électorale de 1994.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Hélène Jutras a bien changé, c'est le moins qu'on puisse dire. Elle a troqué le tailleur gris — uniforme non officiel de la profession d'avocat à laquelle elle se destinait — pour le t-shirt noir et les Doc Martens des alternatifs. Cheveux mauves, anneaux au visage, l'écrivaine de fiction de 23 ans tranche avec l'étudiante B.C.B.G. de 19 ans qui avait osé écrire *Le Québec me tue*.

Cinq ans de recul, cinq ans d'expérience incitent Hélène Jutras à prendre *Le Québec me tue* avec un grain de sel. En marchant dans les rues du centre-ville où elle habite, elle fait la moue en entendant à ses oreilles le seul titre de l'ouvrage. «Bof» est le mot le plus simple pour résumer sa pensée. «Je l'ai relu récemment pour une entrevue, et je ne me souvenais absolument pas de ce que j'avais écrit», rigole-t-elle.

Par les temps qui courent, Hélène Jutras est bien plus occupée à apporter les dernières corrections à son premier roman, *Anima*. Elle est également emballée d'avoir reçu une subvention du Conseil des arts du Canada qui lui permettra d'entreprendre l'écriture d'un recueil de nouvelles. Elle a enfin abandonné l'idée de devenir avocate avant même la fin de son baccalauréat à McGill. «De toute façon, je ne pense pas qu'un bureau d'avocats me prendrait pour un stage», dit-elle en faisant référence à son look.

Juste une opinion

En août 1994, Hélène Jutras s'est retrouvée au cœur d'une polémique grossièrement disproportionnée en regard de la pertinence des deux textes qu'elle a d'abord publiés dans *Le Devoir* avant de les gonfler en un essai (éditions Les Intouchables). L'opinion émise par celle qui se présentait comme «une Montréalaise qui aura bientôt 19 ans» a soulevé les passions vers la fin d'une campagne électorale dont l'enjeu ultime consistait à choisir entre la souveraineté partenariale et le fédéralisme renouvelé, deux thèmes connus de la culture politique dans «le plus meilleur pays au monde» (pour y vivre).

L'intelligentsia nationaliste québécoise



Par les temps qui courent, Hélène Jutras est bien occupée à apporter les dernières corrections à son premier roman, *Anima*.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

se déchaîne sur la demoiselle qu'il faut au mieux éduquer, au pire descendre en flammes. Rarement *Le Devoir* a-t-il reçu autant de lettres de réactions dans le courrier des lecteurs. La plupart des chroniqueurs grenouillaient dans les médias mont-réalisés se sentent obligés de commenter l'affaire. Même *The New York Times* tend la perche à la jeune Jutras, dépeinte comme un porte-étendard des jeunes Québécois dans le débat sur la souveraineté.

Hélène Jutras estime aujourd'hui qu'il n'y avait pas dans ses écrits matière à provoquer un débat de société. Instigatrice d'une tempête dans un verre d'eau, elle insiste pour dire que *Le Québec me tue* «n'était pas une analyse, mais juste une opinion». Elle a écrit le texte comme bien des journalistes du quotidien doivent rédiger leurs articles: à la sauvette, au gré de l'inspiration du moment. «J'avais besoin de l'écrire, c'est sorti, et

c'était fini. Je suis passée à autre chose.»

Mais le Québec n'a pas encaissé aussi facilement cette critique dans laquelle l'auteure exprimait sa volonté de s'exiler aussi loin que possible du «ghetto provincial dont les murs s'élèvent aussi haut que la bêtise humaine». Regrette-t-elle ses écrits? «Non», dit-elle d'une voix remplie d'hésitation... «Ça dépend des jours.» La jeune femme reconnaît d'une part que ses textes étaient «naïfs» et «très moralisateurs», mais reproche d'autre part aux Québécois leur grande susceptibilité.

Le passé refait surface

Le Québec me tue suit Hélène Jutras dans sa nouvelle carrière d'écrivaine. C'est avec une légère anxiété qu'elle attend la publication de son roman prévue pour le 20 septembre aux éditions Les Intouchables. «Je sais que je vais me faire ramasser, peu importe la valeur du roman, à cause de ça. Il y a des gens qui ont déjà leur opinion sur moi.» Le livre raconte l'histoire d'une jeune fille qui coupe tous les liens avec son entourage pour aller vivre ailleurs. Autobiographique? «Non, lance-t-elle tout de go. Parce que moi, je ne suis pas partie.»

Non, Hélène Jutras n'a pas quitté le Québec comme elle promettait de le faire dans le texte qui avait suscité tant d'émotion. «C'est une question de moyens et de changements dans ma vie personnelle qui ont fait que je n'ai pas voulu m'en aller», dit-elle simplement. Elle a visité brièvement Paris après avoir complété son bac en droit et elle s'est proménée à travers... le Québec! Elle a arpenté cette terre aride qui menaçait de l'assassiner, visitant par deux fois Natashquan, au pays de Vigneault. «Je vais passer les prochaines années de ma vie au Québec, et probablement la majeure partie de ma vie.»

Les choses ont changé; elle a changé. Certains aspects de la vie au Québec la dérangent moins qu'il y a cinq ans, comme par exemple l'indécision politique des Québécois. C'est cependant avec les mêmes haut-le-cœur d'antan qu'elle songe à l'éventualité d'un troisième référendum sur la souveraineté ou aux carences du système d'éducation québécois. «Ah! je suis découragée», soupire-t-elle. Cela dit, elle n'a pas du tout l'intention de s'impliquer en politique ou de jouer aux activistes pour faire bouger les choses.

Petit à petit, Hélène Jutras a apprivoisé le Québec. Elle a même appris à l'aimer par sa littérature. Il y a cependant une part d'inexplicable dans cette réconciliation. Le 30 novembre au soir, elle a vécu avec la grande famille souverainiste une deuxième défaite référendaire en 15 ans. Deux ans plus tard, elle a contemplé par le hublot d'un avion le bout de terre qu'est le Québec, suspendue entre Paris et Montréal. En ces deux occasions, Hélène Jutras a ressenti comme un petit pincement au cœur qui lui en a appris beaucoup sur elle-même.



CHRISTOPHER MORRIS THE NEW YORK TIMES
Même *The New York Times* la dépeint comme un porte-étendard des jeunes Québécois dans le débat sur la souveraineté.

Dans la presse de l'époque

Les deux textes d'Hélène Jutras avaient suscité de nombreuses réactions du public et des médias. Voici un florilège des différents commentaires publiés dans la presse francophone québécoise à l'époque.

■ «C'est une histoire qui a fait bouler de neige à partir de deux petites lettres au lecteur percutantes qui, si elles avaient été écrites par un vieux prof ou un quelconque baby-boomer, n'auraient pas soulevé le quart du tollé qu'elles ont provoqué. [...] Que les Québécois soient paresseux, fatigués culturellement et inconscients politiquement, d'autres avant elles, et de plus bardés intellectuellement, l'ont dit, et avec plus d'à-propos.»
— Robert Saletti, critique des essais au *Devoir*

■ «Pars. [...] Il y a des pays qui ne sont pas juste pour rire. Ils t'attendent. Et comme tu écris aussi bien que tu réfléchis, j'espère que tu nous feras savoir ce que tu auras découvert. Nous avons un urgent besoin d'horizon.»
— Dominique Landry, Sainte-Foy (lettre publiée dans *Le Devoir*)

■ «[...] J'entraîne toute réflexion [...] vers ce refrain populaire résumant, à mon humble avis, l'essentiel à retenir à propos de tout ce qui s'est écrit ou pourrait s'écrire concernant l'expatriation volontaire: «Ça ne vaut pas la peine, de laisser ceux qu'on aime, pour aller faire tourner, des ballons sur son nez...»
— Johnny Guay, Roberval (lettre publiée dans *Le Devoir*)

■ «Ce qu'Hélène Jutras révèle par ses affirmations, c'est qu'elle n'a rien à donner ou ne veut pas donner. Elle ne veut que prendre, ici ou ailleurs. Prendre et fuir, partir et prendre.»
— Bruno Roy, écrivain (lettre publiée dans *Le Devoir*)

■ «Allez ailleurs, chère Hélène. Suivez les traces de ceux qui vous ont précédée à la recherche d'un milieu intellectuel propice à vos espoirs. La distance seule permet de percevoir globalement le milieu que l'on quitte. Mais vous reviendrez. Le Québec vous tue, d'autres vous assassineront. Car il n'y a pas de lieu pour l'esprit; il est à lui-même son espace, partout et toujours.»
— Pierre R. Desrosiers, Montréal (lettre publiée dans *Le Devoir*)

■ «Oui, Hélène Jutras se tue. Elle se tue quand elle ne vote pas. Elle se tue quand elle quitte son pays par dépit. Elle se tue quand elle cherche son bonheur à elle, pour elle.»
— Fernand Rémy, Montréal (lettre publiée dans *Le Devoir*)

■ «C'est qu'elle commence à m'énervier, cette p'tite dame qui crie au meurtre de son génie. Je veux bien croire qu'elle est la petite sœur de Mozart et qu'elle étudie à McGill, mais quand même, elle nous les casse. [...] Mais qui nous a donc foutu cette génération de gougounnes et de Bécot-Bobo qui ne manquent jamais une occasion de prendre leur plus belle plume et de jouer à Rimbaud? Mais qu'ils nous fichent la paix et partent voyager un peu, sans papa, sans maman, ailleurs, loin.»
— Daniel Latouche, chroniqueur au *Devoir*

■ «Ce n'est qu'ici qu'on confond le gouvernement et le pays. Ce n'est qu'ici qu'on jette le pays aux orties quand une institution ne nous apporte pas quelque avantage. [...] Ce n'est qu'ici qu'on accepte comme ils sont les gouvernements et les institutions et qu'on se sert de leurs torts pour remettre en cause la souveraineté du pays.»
— Pierre Bourgault, chroniqueur au *Devoir*

■ «Bref, rien de bien choquant. Le ras-le-bol normal et parfaitement compréhensible d'une jeune fille de 19 ans qui est écauvée d'entendre parler de Constitution et qui aimerait qu'on passe à autre chose. Dans n'importe quel pays normal, la lettre d'Hélène Jutras aurait été oubliée après trois jours. Mais le Québec n'est pas une province normale.»
— Richard Martineau, rédacteur en chef de *Voir*
B. M.

Extraits des brûlots qui ont enflammé le public

Le Québec me tue a d'abord paru sous la forme d'un texte dans la page «Idées» du *Devoir*, le 30 août 1994. Mme Jutras précisait sa pensée dans une deuxième épître publiée le 27 septembre suivant. Nous reproduisons certains extraits de ces deux textes pour rafraîchir la mémoire des lecteurs qui auraient pu oublier la teneur de ces brûlots qui ont soulevé tant de passion.

■ Extraits de *Le Québec me tue*

«Je ne pourrais pas expliquer clairement pourquoi je veux partir, du moins sans offenser la majorité de la population. Je me sens simplement étouffé. On dit que la population du Québec est vieillissante. Je le crois, car je suis jeune et j'ai la vie devant moi, mais je me sens si vieille... [...] Je ne crois plus en l'intelligence humaine car j'ai vu trop d'imbéciles être pris pour des génies. Je ne crois plus que le Québec sera un jour indépendant. Pourtant, cet espoir a longtemps été pour moi comme une promesse d'air pur, de renouveau. J'ai compris que rien ne changera, car les gens d'ici sont comme ça. Indécis. Et pas très fiers d'eux. [...] Que penser de nous? Je vais vous le dire. Nous sommes des Québécois d'occasion. Le 24 juin, on sort les drapeaux et tout le tralala, les chansons de Vigneault, les vieilles chansons de Piché, mais

que reste-t-il de tout ça le 25? Je vous le demande.

«Sur le plan théorique, oui, la politique m'intéresse, mais dans la pratique, la campagne électorale me fait bâiller. [...] De toute façon, la politique se résume au charisme du chef du parti. C'était vrai pour René Lévesque, c'était vrai pour Pierre Elliott Trudeau. Enlevez aux chefs leur charisme et vous obtiendrez un débat comme celui qui se déroule en ce moment au Québec. Les gens s'efforcent de choisir le chef qu'ils détestent le moins.

«Je ne me sens pas la force de tout changer. Je sais que, sous une forme plus ou moins cachée, on me le reprochera. Déjà, quand je parle de vivre ailleurs, les sourcils se froncent; on ne me comprend pas.

«Partir ne changera rien pour le Québec, mais ça améliorera ma vie. [...] Je ne crois pas qu'il y ait quelque chose à faire pour empêcher l'exode progressif de la jeunesse. [...] Il n'y a qu'à attendre, car tout est déjà commencé: le Québec se dessèche peu à peu, se vide de son sang. Qui paiera les pensions des derniers survivants?»

■ Extraits de *Oui, le Québec me tue*

«Le Québec est en train de mourir, parce que les gens s'abrutissent peu à peu. Les valeurs que je préconise, le savoir, le dé-

veloppement intellectuel, ne se retrouvent pas ici. La culture n'attire que les gens aisés, car on n'apprend pas aux autres à l'apprécier.

«On m'a dit aussi que l'herbe n'est pas plus verte ailleurs. Pourtant, elle l'est! Bien sûr, l'économie est en crise dans le monde entier, mais la majorité des peuples ont une identité. Contrairement aux Québécois, ils savent qui ils sont et cessent de se préoccuper de la question. Ici, on ne sait pas, on hésite. Un peuple qui ne se connaît pas est un peuple complexe, sans confiance en lui-même. Un peuple qui ne va nulle part.

«Les gens qui sont au cégep pour s'amuser et qui cumulent les échecs m'ont retardé, moi, car le cours devait être à leur portée alors que je pouvais aller plus loin. C'est là tout le problème du Québec. On pratique le nivellement par le bas. On aide les plus faibles sans encourager le potentiel des plus forts.

«Je ne suis ni défaitiste, ni pessimiste. Je constate, simplement, l'état des choses qui m'entourent. Le Québec ne répond pas à mes besoins. Je prendrai ce qu'il m'offre de bon et j'irai chercher le reste ailleurs.»
B. M.

Cahier spécial

publié le samedi 28 août 1999

Rentrée littéraire

Date de tombée: le vendredi 20 août 1999 LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Recours collectif à la suite d'un déversement de cyanure

Des Guyanais poursuivent Cambior pour 100 millions \$ US

Le groupe requérant a exigé une garantie d'approvisionnement en eau potable et une indemnisation pour les dommages causés par la mine

REUTERS

Georgetown — La société minière montréalaise Cambior fait l'objet d'un recours collectif de 100 millions \$ US intenté par des Guyanais voulant obtenir réparation à la suite d'un déversement de cyanure survenu il y a quatre ans près d'une mine d'or dans la jungle guyanaise, ont indiqué des avocats hier.

Les avocats ont déposé la poursuite mardi devant un tribunal guyanais en prétendant représenter 23 000 personnes habitant la région d'Essequibo, aux abords de la rivière du même nom.

L'accident, survenu en août 1995 lorsqu'un barrage s'est rompu près de la mine d'or d'Omai, exploitée par Cambior, a eu des effets désastreux sur la faune aquatique et a rendu l'eau imbuivable. Le gouvernement a affirmé qu'il

s'agissait de la pire catastrophe environnementale qu'ait connue cette colonie britannique située près de la côte nord de l'Amérique du Sud.

La mine d'Omai, détenue à 65 % par Cambior, a reçu l'autorisation de rouvrir six mois après qu'une série d'inspections eurent démontré que l'eau de la rivière était de nouveau propre à la consommation.

Une porte-parole de la mine, qui est le plus important investissement étranger en Guyane, a affirmé que la poursuite était «essentiellement le même recours collectif» rejeté par un tribunal montréalais en août 1998.

Pas de poison

Dans une lettre adressée au président de Cambior, Louis Gignac, le groupe requérant a exigé une garantie d'approvisionnement en eau potable et une indemnisation

pour les dommages causés par la mine. Le groupe a soutenu que la mine continuait toujours à déverser des produits toxiques dans la rivière Essequibo. «Cette lettre est la preuve que nous n'entendons plus accepter votre poison. Nous demandons à nos tribunaux, à nos concitoyens et à la communauté internationale de nous aider à garantir nos droits à l'eau propre et à un environnement sain», indiquait la lettre.

«Nous sommes disposés à travailler de concert avec vous pour trouver une solution mutuellement acceptable. Cependant, nous ne compromettrons pas la santé de notre peuple, de nos aînés et de nos enfants et demandons notre droit [...] à l'eau salubre», poursuivait la lettre.

Quelque 100 résidents de la région d'Essequibo ont fait le trajet jusqu'à Georgetown pour le dépôt du recours collectif. Au moins deux personnes ont montré des problèmes de peau qu'elles attribuent à l'eau contaminée.

EN BREF

Sodisco-Howden connaît un bon semestre

(PC) — Les résultats semestriels de Sodisco-Howden, distributeur de produits de quincaillerie et de rénovation au Canada, démontrent que les ventes ont augmenté de 13 % ou de 23,1 millions comparativement à la même période l'an dernier, pour atteindre 205,4 millions. Après six mois d'exploitation en 1999, le bénéfice net s'établit à 3,3 millions, une augmentation de 193 % par rapport au semestre correspondant de 1998. Pour le deuxième trimestre se terminant le 30 juin 1999, les ventes ont atteint 130,8 millions contre 111,2 millions au cours du deuxième trimestre de 1998. La société enregistre ainsi un bénéfice net de 3,2 millions (0,01 \$ par action) comparativement à 2,3 millions, soit une hausse de 40 %. Ceci porte à dix le nombre de trimestres consécutifs au cours desquels les résultats se sont avérés supérieurs à ceux des trimestres antérieurs correspondants. Sodisco-Howden dessert quelque 1500 marchands indépendants, répartis à travers le pays, dont plus de la moitié exercent leurs activités sous l'une des cinq bannières suivantes: Pro, Unitotal, Novico, Do-it et Mat-Expert.

Le bénéfice de Gaz Métropolitain atteint 155 millions

(Le Devoir) — Après les neuf premiers mois de l'exercice financier, le bénéfice net consolidé de Société en commandite Gaz Métropolitain atteint 155 millions, comparativement à 157,5 millions pour la même période en 1998. «La réduction, par la Régie de l'énergie, du taux de rendement sur l'avoir des associés qui est investi dans l'activité de distribution de gaz naturel au Québec a eu pour effet de réduire le bénéfice net consolidé de 8,3 millions. Le taux de rendement autorisé est passé de 10,75 % à 9,6 % pour l'exercice en cours», a souligné Gaz Métro. Le bénéfice net par part est de 1,43 \$, contre 1,47 \$. Gaz Métropolitain, à titre de commandité, a annoncé une distribution de bénéfices de 0,31 \$ par part. Pour Gaz Métropolitain, les revenus des neuf premiers mois sont passés de 128,9 millions à 147,1 millions. «Cette augmentation provient principalement d'un gain de dilution de 21,4 millions réalisé à la suite de l'émission de parts de Société en commandite Gaz Métropolitain. La participation de la Compagnie dans la Société est alors passée de 80 % à 77,4 %». Ce gain de dilution explique aussi la hausse de 20,3 millions du bénéfice net qui atteint 58,9 millions, contre 38,6 millions.

Inexcon fait l'acquisition de deux papeteries dans le Maine

Millinocket, Maine (AP) — Les employés des deux papeteries de Grand Northern, dans le Maine, peuvent travailler l'esprit tranquille, à la suite de la conclusion de la transaction par laquelle la compagnie québécoise Inexcon a fait l'acquisition des deux usines, a fait savoir hier un dirigeant de l'entreprise, Brian Stetson. Hier, Inexcon, firme de consultants et d'ingénierie de Trois-Rivières, s'est porté acquéreur, au coût de 250 millions \$ US, des installations situées à Millinocket et East Millinocket, auparavant propriétés de Bowater, dont le siège est situé en Caroline du Sud. La conclusion de cette transaction a soulagé les 1500 travailleurs, qui avaient consenti à certaines concessions en échange d'un nouveau départ sous la direction d'Inexcon. La nouvelle compagnie, Inexcon Maine, a fait savoir qu'elle entendait consacrer entre 75 et 100 millions \$ US à la modernisation des deux usines, ces deux prochaines années.

Les ventes de Rona se sont élevées à 303,7 millions

(Le Devoir) — Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 1999, les ventes de Rona se sont élevées à 303,7 millions, soit une augmentation de 17,7 % par rapport au même trimestre l'an dernier. Le bénéfice net du trimestre s'est chiffré à 5,8 millions, une hausse de 12,5 % par rapport à celui de 5,1 millions du trimestre correspondant de 1998. Par action il est passé de 0,62 \$ à 0,73 \$. Pour l'ensemble du semestre, les ventes se sont chiffrées à 504,9 millions, en hausse de 20,8 % sur celles de 418 millions du semestre correspondant de 1998. Le bénéfice net est passé de 7,3 millions à 8,1 millions, ou de 0,87 \$ à 1,01 \$. Par ailleurs, Rona a souligné hier qu'elle procédait au début de la construction du 12^e Rona L'entrepôt, à Brossard.

Uniforêt a subi une perte de cinq millions

(Le Devoir) — Uniforêt a subi une perte nette de cinq millions (0,09 \$ par action) au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 1999, comparativement à une perte nette de six millions (0,14 \$ par action) pour la période correspondante de 1998. Pour la période de six mois, la perte nette est de 8,9 millions (0,17 \$ par action) en comparaison de 12,6 millions (0,30 \$ par action). Les ventes du deuxième trimestre montrent une diminution de 15,3 %, de 68,7 millions à 58,2 millions. «Les ventes du secteur pâte et papier expliquent cet écart. Elles ont diminué de 52,1 % pour se chiffrer à 17,8 millions. La faiblesse du marché du papier non couché a entraîné une diminution des expéditions de 42 % et une baisse des prix de 11,9 %», a expliqué Uniforêt. Pour le semestre, les ventes consolidées s'établissent à 122,5 millions contre 140,7 millions.

Le chiffre d'affaires d'Unibroue atteint 6,9 millions

(Le Devoir) — Pour le trimestre terminé le 30 juin 1999, Unibroue a vu son chiffre d'affaires atteindre 6,9 millions, en hausse de 37,3 % sur celui de 5 millions du trimestre correspondant de 1998. Le bénéfice net a progressé de 18,8 %, passant de 531 700 \$ à 631 621 \$. Pour le premier semestre, les ventes ont atteint 11,1 millions, en hausse de 35,3 % par rapport à celles de 8,2 millions du semestre correspondant de 1998. Le bénéfice net est passé de 711 870 \$ à 834 247 \$, en hausse de 17,2 %. Par action, il est passé de 0,11 \$ à 0,13 \$. Unibroue a vu ses ventes, en hectolitres, progresser de 38 % entre les premiers semestres de comparaison. «C'est au Québec que la progression a été plus forte, avec une augmentation de 41 %, alors que les ventes à l'exportation, qui représentent 22,3 % des ventes totales, ont quand même connu une hausse de 28 % cette année», a ajouté l'entreprise brassicole.

Conflit de travail chez Hydro-Québec

Le syndicat tente à nouveau d'entraîner les répartiteurs

Dépôt d'une quatrième liste de services essentiels

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Les activités commerciales d'Hydro-Québec pourraient être perturbées à compter du 25 août par une grève des répartiteurs, ceux qui s'occupent de la gestion et de la surveillance de l'ensemble du réseau électrique de la Société d'État au Québec.

Le Syndicat des employés de métiers d'Hydro a en effet déposé vendredi une quatrième liste devant le Conseil des services essentiels qui vise toujours la partie distribution consacrée aux activités commerciales de la société d'État — exportation et importation d'électricité — dans le but d'entraîner, malgré eux, les répartiteurs dans une grève.

A moins que les parties patronale et syndicale s'entendent aujourd'hui devant le médiateur, le Conseil des services essentiels tiendra donc des audiences publiques lundi pour déterminer si cette liste de services essentiels met en danger la santé ou la sécurité publique, la rendant ainsi insuffisante.

Le 11 août, le Conseil avait rejeté la troisième liste du syndicat et avait conclu que la grève des répartiteurs ne rencontrait pas «les exigences prévues à la loi quant à la suffisance des services essentiels à maintenir pour garantir la continuité en électricité à la population québécoise».

Dans sa décision, le Conseil avait souligné qu'il n'y avait pas de preuve qui démontrât que la partie de la liste concer-

nant la grève des heures supplémentaires «ne met pas en danger la santé ou la sécurité publique».

Le Conseil avait d'ailleurs conclu que la preuve présentée par Hydro lors des dernières audiences publiques démontre que les périodes en heures supplémentaires «sont requises pour assurer la continuité du service en fourniture d'électricité».

Préoccupations prises en compte

Dans sa quatrième liste, le Syndicat des employés de métiers d'Hydro affirme avoir tenu compte des préoccupations du Conseil.

«On a «rempli» les observations du Conseil en ce qui concerne les heures supplémentaires, a déclaré hier le négociateur en chef syndical, Charles Paradis, lors d'un entretien téléphonique. On va les autoriser automatiquement. On va même en tenir compte pour que l'employeur puisse faire ses horaires.»

M. Paradis a souligné que le syndicat a aussi prévu «une séquence de grève», soit un délai afin que la planification du réseau électrique puisse se faire normalement, mais sans les activités commerciales.

Lors d'une audience publique, la Société d'État avait mentionné que des spécialistes planifiaient les disponibilités du réseau 48 heures à l'avance, permettant ainsi aux répartiteurs d'avoir toutes les informations nécessaires pour effectuer la bonne gestion du réseau.

L'avenir semble sombre

Les actions d'Eaton dégringolent

GILLIAN LIVINGSTON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les actions de la chaîne de magasins Eaton ont atteint un nouveau plancher historique à la Bourse de Toronto, hier — nouveau signe que les investisseurs n'ont plus guère d'espoir pour l'avenir de cet emblème canadien de la vente au détail, aujourd'hui au bord de la faillite.

Dans les milieux financiers, on s'attend d'ailleurs à ce qu'Eaton réclame la protection des tribunaux contre ses créanciers cette semaine, voire aujourd'hui même.

Les actions d'Eaton ont chuté de 15 ¢ à 60 ¢ — un nouveau plancher de clôture, sur un volume élevé de transactions. Plus tôt dans la journée, le cours de l'action avait même glissé jusqu'à 47 ¢. On est loin des 15 \$ que valait le titre d'Eaton au moment de l'émission publique d'actions de la chaîne, il y a 14 mois.

Pendant que les investisseurs attendent de voir ce que fera la direction d'Eaton, les actions de la compagnie La Baie d'Hudson, propriétaire des magasins La Baie et Zellers, ont gagné 1,30 \$ pour clôturer à 21,40 \$, sur un volume de 1,9 million de transactions. Plus tôt, elles avaient atteint jusqu'à 22,20 \$.

Bon pour La Baie

Alors que sur Bay Street circulent des rumeurs à l'effet qu'Eaton se placerait sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers, les experts de l'industrie estiment que l'avenir chancelant d'Eaton améliore les perspectives de son principal concurrent, La Baie.

«Avec ce qui se passe chez Eaton, les perspectives paraissent bonnes, à court terme, pour La Baie», a affirmé David Schroeder,

analyste du commerce de détail pour Dominion Bond Rating Service.

La Baie et Eaton, deux représentants traditionnels du commerce de détail au Canada, vendent de la marchandise semblable et se sont livrés à une concurrence serrée, allant jusqu'à offrir des soldes semblables et simultanément, pour s'assurer de la fidélité de leur clientèle respective. Récemment, les deux chaînes ont cessé de vendre certains produits, comme les gros appareils ménagers, pour se concentrer sur les articles à marge de profit plus élevée comme les vêtements de gammes supérieures et les accessoires de maison.

Ces dernières semaines, les actions de La Baie d'Hudson, la plus vieille société enregistrée au pays, ont grimpé sur la foi de rumeurs voulant que Sears Canada ou un détaillant américain s'intéresserait à la compagnie. En dépit des démentis de ces compagnies, les investisseurs pourraient continuer à acheter leurs actions en espérant que les rumeurs se confirment, croient les spécialistes.

Désistement

Eaton a annoncé lundi le désistement, au dernier moment, d'un acheteur qui devait se porter acquéreur de bon nombre de ses magasins. La compagnie a fermé son entrepôt de Toronto, mis 300 personnes à pied et cessé d'accepter de nouvelles marchandises.

Les analystes croient que peu d'options s'offrent à la compagnie, et qu'elle devra vraisemblablement se mettre sous la protection de la loi de la faillite puisqu'aucun «chevalier blanc» ne semble vouloir venir à sa rescousse. Il s'ensuivrait alors une liquidation ordonnée des inventaires restants et un contexte plus favorable à la vente des immeubles.

Télé globe doit bonifier ses débetures

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les secousses boursières qui ont ébranlé Télé globe ont eu des répercussions sur la valeur des débetures de l'entreprise. Engagée dans un programme de cinq milliards de dollars américains en cinq ans visant l'implantation de GlobeSystem, Télé globe a dû bonifier ses débetures nouvellement émises afin de stimuler une remontée de leur cours.

Télé globe a procédé, le 20 juillet dernier, à une émission de 1 milliard \$ US sous la forme de débetures. La valeur de ses titres de dette a glissé depuis, dans le sillon du recul de 46 % du cours de l'action depuis, à un creux de 22,90 \$. L'action a repris 20 % à partir de ce creux. Au cours d'un passage, hier, à l'émission Capital Actions, sur le canal RDI, Charles Siros a expliqué que la glissade du cours de ces débetures reflétait également la remontée générale des taux d'intérêt, dans l'attente d'une hausse des taux directs aux États-Unis. Les détenteurs ont accentué le repli en vendant leur position en l'absence de preneurs, a-t-il ajouté.

Afin d'apporter un soutien à ces débetures, le conseil d'administration de Télé globe a retenu une modification à l'acte de fiducie afin d'accompagner ces débetures d'un droit d'encaissement par anticipation. Les détenteurs pourront ainsi, s'ils le veulent, récéder ces titres à Télé globe, à leur valeur nominale, quatre ans avant leur échéance, dans le cas des débetures à 7,2 % échéant en 2009, et 18 ans avant l'échéance, dans le cas de la série à 7,7 % échéant en 2029.

Selon les termes originaux de l'émission, ces débetures étaient rachetables au gré de Télé globe en contrepartie d'une prime mais ne comportaient pas de privilège d'encaissement par anticipation ni celui de protection de la valeur nominale.

Télé globe est engagée dans un programme de cinq milliards américains sur cinq ans visant la construction de GlobeSystem, un réseau mondial de transmission reliant les 160 plus grandes villes du monde.

Dans une deuxième annonce, Télé globe a dévoilé une entente avec Intervu, «leader de la distribution audio et vidéo sur Internet», pour la prestation de services en diffusion continue sur le réseau dorsal de Télé globe, couvrant une centaine de pays.

Domtar

AVIS DE RACHAT PARTIEL
Aux détenteurs de Débetures 10,35 %
de Domtar Inc. échéant le 1^{er} septembre 2006

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES, conformément aux dispositions d'un contrat de fiducie portant la date officielle du 27 août 1986 (ci-après appelé «contrat de fiducie») entre Domtar Inc. (ci-après appelée la «Société») et la Compagnie Montréal Trust - Montreal Trust Company (ci-après appelée le «Fiduciaire») en qualité de Fiduciaire, prévoyant la création et l'émission de Débetures de la Société, que des Débetures, d'une valeur nominale de 3 000 \$ avec coupons, ont été choisies par le Fiduciaire, par tirage au sort, pour rachat, le 1^{er} septembre 1999 aux fins du fonds d'amortissement seulement, à un prix de rachat égal à leur valeur nominale.

Débeture de 1 000 \$ portant le préfixe distinctif A:

Numéro
0468

Débeture portant le préfixe distinctif AB qui a été rappelée jusqu'à concurrence des montants respectifs suivants:

Numéro	Montant	Numéro	Montant
0109	1 000 \$	1154	1 000 \$

AVIS EST DE PLUS DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le rachat des Débetures choisies sera effectué en monnaie légale du Canada, sur présentation et remise desdites Débetures (avec les coupons d'intérêt y afférents, échéant le 1^{er} septembre 1999), à toute succursale canadienne de la Banque Royale du Canada*, au gré du détenteur. Le coupon échéant le 1^{er} septembre 1999 doit être détaché des Débetures avant d'être présenté et doit être encaissé par le détenteur de la façon habituelle. Dans le cas de toute Débeture dont une partie seulement de la valeur nominale est par les présentes rappelée pour rachat, le détenteur de ladite Débeture aura droit de recevoir, lors de la présentation et de la remise de ladite Débeture (en plus desdites sommes qui lui sont dues en raison d'un tel rachat), et le Fiduciaire certifiera et livrera immédiatement audit détenteur sans que ce dernier n'ait à encourir de frais, une ou plusieurs nouvelles Débetures 10,35 % de la Société, échéant le 1^{er} septembre 2006, en valeur nominale globale égale à la partie non rachetée de la valeur nominale de la Débeture ainsi remise.

Certaines Débetures immatriculées quant au capital et à l'intérêt ont aussi été rachetées et l'avis de rachat partiel mis à la poste aux détenteurs immatriculés.

AVIS EST AUSSI DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, conformément aux dispositions du contrat de fiducie, tous les intérêts sur les Débetures ainsi rappelées pour rachat cesseront de courir à compter du 1^{er} jour de septembre 1999 et les coupons représentant l'intérêt devant s'accumuler jusqu'à ladite date sur lesdites Débetures seront nuls.

FAIT À MONTRÉAL, ce 29^e jour de juillet 1999.

Domtar Inc.

Par: Compagnie Montréal Trust - Montreal Trust Company, Fiduciaire

* Pour obtenir le paiement, le détenteur peut présenter sa ou ses Débeture(s) (avec une copie de cet avis) à la banque ou à l'institution financière où il fait normalement affaire, laquelle sera remboursée par la Banque Royale du Canada.

ÉCONOMIE

Précaution en vue de l'an 2000

La Banque du Canada refera ses réserves de billets

JULES RICHER PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Banque du Canada a réitéré hier qu'en prévision de l'arrivée de la dernière année du millénaire, l'an 2000, elle accroîtra considérablement sa réserve de billets de banque...

La Banque du Canada refuse toutefois de révéler l'ampleur de la hausse, mais indique que sa réserve sera «considérablement» plus importante qu'à l'accoutumée.

En temps normal, la Banque garde de six à sept milliards de dollars en coupures dans ses coffres. Dans des situations d'urgence, comme ce fut le cas lors de la tempête de verglas de 1998, on augmente la réserve.

La Banque précise qu'elle ne s'attend pas à une «augmentation spectaculaire» de la demande de billets dans les mois précédant le passage à l'an 2000.

ment de la demande, ni de la part des particuliers ni des commerces.

Mais les billets ne sont qu'une facette du travail de préparation de la Banque. On prend le bogue de l'an 2000 au sérieux puisque des dispositions spéciales sont prises actuellement pour être en mesure de prêter rapidement de grosses sommes d'argent aux institutions qui se retrouveraient à court de liquidités.

La loi prévoit que la Banque a le pouvoir d'accorder des prêts importants en situation d'urgence en acceptant une large gamme de garanties.

Se voulant rassurante, la Banque rappelle que le Canada est en bonne position pour affronter la dernière année du millénaire, soit l'an 2000.

En collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux et les institutions financières, la Banque a également prévu des mesures extraordinaires au cours du week-end du passage de l'an 2000.

Le taux de branchement est passé de 30 % à 47 %

Les PME adoptent Internet

LIA LÉVESQUE PRESSE CANADIENNE

Le branchement sur Internet progresse rapidement dans les PME québécoises, ce taux étant passé de 30 % l'an dernier à 47 % cette année.

C'est ce que révèle un sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, mené de janvier à juin 1999, auprès de 3246 PME, dans toutes les régions du Québec.

Malgré tout, le vice-président du Québec de la FCEI, Pierre Cléroux, trouve cette proportion insuffisante.

Le Québec est présentement dans le peloton de queue au Canada. Ainsi, la Colombie-Britannique domine avec 66,5 % de taux de branchement de ses PME.

M. Cléroux croit que les PME qui ne sont pas branchées sur Internet risquent de rater des occasions d'affaires.

Les PME de plus grande taille sont plus souvent branchées que les toutes petites. Par exemple, 80 % des entreprises de 50 employés et plus étaient branchées.

Services aux entreprises Le secteur d'activités dans lequel œuvre l'entreprise influence aussi la fréquence du branchement à Internet.

Le genre d'utilisation d'Internet varie peu selon le type de PME. Ainsi, 74,6 % y ont recours comme source d'information.

COUP D'ŒIL

Table with 5 columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Rows include XXM:Indice du marché, XCB:Bancaire, XCO:Hydrocarbures, etc.

Table with 5 columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, Institutions financières, etc.

Table with 5 columns: Indice général, 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Table with 5 columns: Les plus actifs de Toronto, Compagnies, POCO PETR LTD, ANDERSON EXPLOR, etc.

Table with 5 columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, REPAP ENTRI INC, SODISCO-HOWDEN, etc.

Investmax Courtage à escompte. Mini-conférence gratuite. Téléphone: (514) 392-1366

chuté? Suivez leur notation tous les samedis dans LE DEVOIR

MONTRÉAL, TORONTO, NEW YORK, DOLLAR, OR. Summary of market indices with arrows indicating changes.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Main market data table with columns for TITRE, S2 dern. sem., HAUT, BAS, VENTES, CO, HAUT, BAS, CHG., VAR. Includes sections K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, Z.

ÉCONOMIE

Rapport de la Banque du Canada

L'économie maintient le cap

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'économie canadienne devrait continuer à connaître une croissance solide en 1999, conforme aux prévisions pour l'année, a annoncé la Banque du Canada, hier.

Les analystes de la banque centrale soutiennent que la hausse du PIB devrait se situer dans la limite supérieure de la plage de 2,75 à 3,75 %, établie dans leurs prévisions pour 1999. La raison principale de cet optimisme est la remontée des prix mondiaux des matières premières, un secteur dont l'économie canadienne dépend largement.

« Dans ce contexte et étant donné la position concurrentielle favorable du Canada, l'essor de nos exportations devrait se poursuivre durant les mois à venir », écrit-on dans l'édition d'été de la revue trimestrielle de la banque.

Entre décembre 1998 et juin dernier, le prix moyen des matières premières que le Canada produit a grimpé de 13 %, annulant ainsi la moitié des pertes subies dans le sillage de la crise asiatique, calcule la banque. « Même si ce redressement s'explique surtout par l'escalade des prix mondiaux du pétrole brut, les prix de plusieurs autres matières premières ont aussi enregistré une hausse appréciable », précise-t-on.

Les analystes s'attendent également à ce que les dépenses des consommateurs et les investissements des entreprises demeurent robustes, ce qui alimentera la croissance. « Les conditions d'une expansion économique vigoureuse au Canada demeurent (donc) réunies », soulignent-ils.

Regain de l'inflation

Par contre, résultat de cette embellie, l'inflation pourrait connaître un léger regain pendant les prochains mois, qui serait toutefois insuffisant pour déclencher les sonnettes d'alarme. Autrement dit, l'inflation ne dépasserait pas le maximum cible de 3 % que s'est fixé la Banque du Canada.

Bien sûr, l'évolution de la situation canadienne est tributaire des conditions économiques internationales et des incertitudes qui les affectent. Aux États-Unis, on craint actuellement une surchauffe de l'économie, ce qui pourrait se traduire par une hausse marquée de l'inflation, ce qui aurait inévitablement un effet sur le Canada.

Au Japon, il semblerait que l'économie reprend du poil de la bête après avoir connu des moments difficiles au cours des dernières années. « À ce stade-ci toutefois, note la Banque du Canada, il est difficile d'évaluer l'ampleur et la durabilité de ce rebond. »

En Europe, la croissance a été modérée, mais on prévoit qu'elle pourrait s'accélérer dans les mois à venir.

1,8 % en juillet

Le relèvement du prix de l'essence stimule l'inflation à un sommet en deux ans

GORD MCINTOSH
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le relèvement des prix de l'essence a poussé l'indice des prix à la consommation (IPC) à un niveau sans précédent depuis deux ans de 1,8 % en juillet, a fait savoir Statistique Canada, hier.

Les taux de variation sur 12 mois enregistrés au cours des quatre derniers mois par l'IPC, qui était de 1,6 % en juin, se rapprochent des progressions annuelles observées en 1996 et 1997, a précisé l'organisme fédéral.

Néanmoins, la plupart des économistes affirment ne pas s'attendre à ce que la Banque du Canada modifie sa politique et procède à une hausse de ses taux d'intérêt, du moins pas immédiatement.

En excluant les prix des aliments et de l'énergie, l'IPC a affiché un taux de 1,7 % en juillet, soit le même que lors du mois précédent, selon Statistique Canada. Le taux d'inflation se situe donc à proximité du milieu de la cible visée par la banque centrale, soit entre 1 et 3 %.

« Nous nous situons encore dans une zone de confort », a déclaré Mario Angastiniotis, économiste en chef au sein de la firme Standard and Poor's MMS. « Je ne crois que cela soit susceptible d'annoncer tout changement de politique du côté de la banque. »

Impact peu probable

Paul Ferley, économiste en chef adjoint à la Banque du Montréal, a pour sa part estimé que le plus récent taux d'inflation était proche de ce à quoi l'on s'attendait et qu'il était peu probable qu'il exerce quelque impact que ce soit sur les marchés financiers.

Au niveau provincial, depuis juillet 1998, les IPC du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Alberta ont tous affiché une augmentation de 2,1 %, la plus importante parmi les IPC des provinces, a indiqué Statistique Canada.

Quant à lui, le Québec a affiché un taux de 1,7 %, en hausse par rapport à celui de 1,3 % enregistré un mois plus tôt.

L'IPC de la Saskatchewan, enfin, a enregistré la hausse la plus faible, soit 1,2 %.

Certains actifs pourraient intéresser

Alcan ne fera pas d'offre pour la totalité de Reynolds

ASSOCIATED PRESS

Richmond — Alcan Aluminium serait trop occupée avec son propre projet de fusion pour soumettre une offre d'achat pour Reynolds, qui fait actuellement l'objet d'une offre d'achat jugée hostile, de la part du géant Alcoa, affirme un expert de l'industrie de l'aluminium. Mais Alcan n'exclut pas la possibilité d'acquiescer certains éléments d'actifs de cette société américaine.

L'acquisition de la totalité de Reynolds par Alcan est peu probable, pour le moment du moins, estime Clarence Morrison, analyste principal des métaux pour Prudential Securities. Alcan, deuxième producteur mondial d'aluminium, vient tout juste d'annoncer sa fusion avec Pechiney et le groupe Alusuisse, a-t-il rappelé hier.

A son avis, les gens d'Alcan en ont pour au moins trois mois à répondre aux exigences réglementaires en prévision de la fusion, et ne pourront rien faire d'autre pendant ce laps de temps. D'ici là, Reynolds aura déjà été scindée, prévoit M. Morrison.

Le président et chef de la direction d'Alcan, Jacques Bougie, a déclaré cette semaine que la compagnie montréalaise et ses nouveaux partenaires européens seraient intéressés à acquiescer certains éléments de Reynolds si cette dernière tente de se protéger contre des OPA hostiles d'Alcoa et de Michigan Avenue Partners, de Chicago, des spécialistes du rachat d'entreprises.

Alcoa, le premier producteur mondial d'aluminium, a lancé une OPA de 5,6 milliards \$ CAN pour Reynolds, troisième producteur mondial. Michigan Avenue Partners a également soumis une offre, mais n'en a pas dévoilé les détails, sauf pour dire qu'elle est plus élevée que celle d'Alcoa.

Reynolds a fait savoir que la compagnie est ouverte à toutes les options possibles pour maximiser l'avoir des actionnaires.

À l'affût

Le porte-parole d'Alcan, Marcel Barthe, a déclaré hier qu'APA, la société résultant de la fusion d'Alcan avec Pechiney et Alusuisse, ne ferait pas d'offre d'achat pour Reynolds. Mais les choses pourraient évoluer différemment dans les semaines à venir, ajoutait-il, si les circonstances changent et que l'actif de Reynolds n'est pas vendu en une seule entité.

Alcan pourrait aussi, disent les observateurs, passer à l'action après l'acquisition de Reynolds, si ses nouveaux propriétaires tentent de se départir de certaines divisions de la compagnie américaine, soit pour se conformer aux dispositions de la loi antitrust, soit pour financer une partie du coût d'une transaction de plusieurs milliards de dollars.

Pour autant, l'intérêt manifesté envers une acquisition partielle demeure une bonne nouvelle pour Reynolds, soutient Robert Dammon, professeur adjoint à l'Université Carnegie-Mellon de Pittsburgh, en Pennsylvanie. Cela peut permettre à Reynolds d'obtenir plus d'argent pour ses actionnaires, soit directement, soit en forçant les acheteurs potentiels à hausser leur offre, ajoute-t-il.

Selon lui, Reynolds a accepté l'idée d'être vendue et s'efforce actuellement de faire grimper le prix.

Une tactique possible serait, pour Reynolds, de menacer Alcoa de vendre ses éléments d'actif à la pièce. Alcoa ne voudrait certainement pas que cela se produise, et se verrait obligée d'augmenter son offre, poursuit M. Dammon.

Alcan est particulièrement intéressée par certains éléments de Reynolds, deux alumineries au Canada et une raffinerie en Australie, affirme Lloyd O'Carroll, analyste chez Scott and Stringfellow, à Richmond, en Virginie.

Les actions de Reynolds ont perdu 62 ¢, pour atteindre 67,87 \$ US à la Bourse de New York, hier. Les actions d'Alcan ont grimpé de 85 ¢ à 52,40 \$.

Delhaize confirme le rachat de Hannaford par Food Lion

Bruxelles (Reuters) — Delhaize a confirmé hier que sa filiale américaine Food Lion rachetait la chaîne de supermarchés Hannaford Brothers pour 3,6 milliards \$ US. Le groupe Empire, de Nouvelle-Écosse, empochera 823 millions \$ US pour la vente de sa participation de 24,6 % dans Hannaford.

Cette acquisition fera de Food Lion le sixième détaillant alimentaire des États-Unis.

Delhaize offre aux actionnaires d'Hannaford 79 \$ US par action ou une action sans droit de vote dans Delhaize America, nouveau holding qui sera coté en Bourse de New York à partir du 9 septembre. L'offre présente une prime de 24 % sur le cours de clôture d'Hannaford mardi à 63,69 \$ US. Delhaize précise qu'il reprendra à son compte 300 millions de dettes d'Hannaford.

Le rachat sera financé par l'émission de 2,7 milliards de dollars d'obligations et de 600 millions de dollars en actions. Ceci aura pour conséquence de ramener à 43 % la part de Delhaize dans Delhaize America contre 48,5 % actuellement. L'opération diluera le bénéfice par action de Delhaize America l'an prochain mais contribuera au résultat dès l'année suivante. Ce rachat devrait permettre de réaliser 40 millions de dollars d'économies l'an prochain et 75 millions par année d'ici 2002.

Fabrique de papier-feutre

La CSN n'a pas renoncé à trouver un acheteur pour l'usine de Cascades à Joliette

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Malgré le manque d'intérêt que suscite auprès d'acquéreurs potentiels la fabrique de papier-feutre de Cascades à Joliette, la CSN garde toutefois espoir de trouver bientôt un acheteur pour relancer l'usine.

« La situation est ardue, difficile et compliquée, mais on garde toujours notre optimisme », laisse tomber le président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN), Sylvain Parent, lors d'une interview accordée hier au Devoir.

La fabrique de papier-feutre (utilisée pour fabriquer le papier de couverture dans la construction) est fermée depuis juin 1998. La cinquantaine de travailleurs, dont plusieurs pères et mères de famille, se sont retrouvés sans emploi. Ils gagnaient environ 16 \$ de l'heure.

Le 30 mars, Cascades a annoncé qu'elle ferait définitivement son usi-

ne parce qu'elle n'était pas rentable après dix ans d'exploitation. La papetière s'était accordé dix mois pour trouver un nouvel acquéreur, mais sans succès.

Depuis plus d'un an, Cascades laisse cependant en place — à ses frais — les équipements afin de permettre aux employés de relancer l'usine. Trois scénarios sont sur la table: trouver un acheteur, conclure un partenariat ou créer une coopérative.

Investissement nécessaire

Peu importe la forme que prendrait cette relance, il faudrait investir entre quatre et huit millions de dollars pour diversifier la production de la fabrique de papier-feutre. Le cas échéant, le syndicat demanderait sans doute au Fonds action de la CSN de participer à la relance.

Pendant l'été, plusieurs intervenants de la région ont tenté de trouver un acquéreur américain ou canadien. Le syndicat a même engagé un

consultant de la firme MCE, une société pour le maintien et la création d'emplois dans laquelle la CSN détient une participation, pour concevoir un plan d'affaires.

Peu d'intérêt

Mais pour l'heure, aucune entreprise ne s'est montrée intéressée, souligne M. Parent. « Le consultant a fait parvenir des plans d'affaires à l'ensemble des compagnies américaines et canadiennes œuvrant dans le secteur du papier-feutre. Il a contacté près de tiers de ces entreprises, mais aucune d'entre elles n'a manifesté d'intérêt pour l'instant. »

Au demeurant, précise M. Parent, le plus grand défi à l'heure actuelle est de convaincre Cascades de maintenir en place les équipements dans l'usine au-delà de la fin du mois d'août. « On va lui demander de prolonger cette date jusqu'à la fin du mois d'octobre, car on est convaincus que d'ici quelques semaines ça va débloquer. »

Abolition de 130 postes

Nortel déménagera

LE DEVOIR

Nortel Networks quittera son immeuble qu'elle loue à l'île des Soeurs d'ici la fin de l'année.

Les travailleurs seront transférés dans d'autres établissements dans la région de Montréal. La compagnie compte ainsi accroître sa productivité et son efficacité. Cette réorganisation entraînera cependant l'abolition de 130 postes.

Dans un communiqué hier, la multinationale a indiqué que bon nombre d'employés dont le poste est supprimé « devraient trouver un emploi dans d'autres établissements de la région de Montréal, notamment au complexe Saint-Laurent, l'établissement de Nortel Networks qui connaît la plus forte croissance au Canada. »

À l'heure actuelle, Nortel Networks compte 400 employés au Québec. De ce nombre, 350 occupent des postes qui ont été créés depuis le mois janvier. D'ici la fin de l'année, la multinationale estime par ailleurs qu'elle créera environ 700 nouveaux emplois au Québec.

Repli des marchés

Le Dow Jones et NASDAQ perdent du terrain

Des prises de bénéfices et la faiblesse du dollar face au yen expliquent le recul

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Dow Jones, indice symbolique de la Bourse de New York, s'est affiché en baisse de 125,70 points (-1,1 %) à 10 991,38 points hier et l'indice composite de la Bourse électronique NASDAQ a fini en recul de 13,49 points (-0,5 %) à 2657,73 points.

L'indice Standard and Poor's 500 a perdu 11,32 points (-0,8 %) à 1332,84.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'est affiché à un peu moins de 6 % contre 6,01 % mardi en fin de journée. C'est la première fois depuis le 22 juillet que ce rendement est repassé sous les 6 %. Le marché obligataire a profité de la dissipation des inquiétudes sur un relèvement important du taux directeur de la banque centrale américaine

après la publication de statistiques montrant que l'inflation reste modérée aux États-Unis, malgré la forte croissance et le faible taux de chômage.

Relèvement attendu

Le Comité monétaire de la Réserve fédérale se réunira mardi prochain et les analystes estiment dans leur majorité qu'il devrait décider d'un relèvement de 25 points de base du taux interbancaire au jour le jour, fixé à 5 % depuis le 30 juin.

Le marché boursier s'est en revanche replié en raison de prises de bénéfices après cinq séances positives et de la faiblesse du dollar face au yen qui laisse préconiser un rapatriement des capitaux japonais investis aux États-Unis. Selon les analystes, les investisseurs japonais détiennent 10 % des titres boursiers américains.



LE DEVOIR
Kathleen Lévesque
À L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Un rendez-vous avec votre monde

Cahier spécial

publié le samedi 28 août 1999

Rentrée littéraire

Date de tombée: le vendredi 20 août 1999 LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Le dollar fait les frais de l'optimisme quant à la reprise japonaise

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le décrochage du dollar contre le yen reflète surtout l'optimisme des investisseurs quant aux performances économiques et boursières au Japon, mais nombre d'analystes estiment que la remontée de la monnaie japonaise pourrait être limitée si la reprise de l'archipel reste fragile.

Le dollar a fini à 111,90 yens hier à New York contre 113,93 yens, tombant ainsi à son niveau le plus bas depuis plus de six mois, après être descendu plus tôt en Europe à 111,66 yens. La monnaie américaine a en revanche été stable face à la devise européenne à 1,0518 \$ pour un euro, contre 1,0509 \$ la veille.

L'ascension du yen s'est accélérée en raison de l'absence d'intervention de la Banque du Japon, ont noté plusieurs cambistes. «La vigueur du yen s'explique par le sentiment chez les investisseurs que la situation économique s'améliore au Japon», a commenté hier Tom Benfer, le responsable de la

salle de change de la Banque de Montréal à New York.

La récente révision en hausse des chiffres de la croissance, déjà très forte au premier trimestre, a conforté les investisseurs que la reprise économique était bien réelle, a-t-il ajouté. Cet économiste pense comme nombre d'autres conjoncturistes que les statistiques du produit intérieur brut au second trimestre, devant être publiées d'ici deux semaines, pourraient faire ressortir «une croissance négative alors que la situation économique reste encore fragile».

Et si le yen continue de grimper, alimenté par des investissements massifs à la Bourse japonaise au détriment de Wall Street (les investisseurs japonais contrôlent environ 10 % des valeurs américaines), cela pourrait compromettre la reprise japonaise. L'économie japonaise dépend surtout des exportations qui commencent à bénéficier de la reprise dans l'ensemble de la région de l'Asie. Un yen trop musclé pourrait réduire considérablement leur compétitivité, a expliqué Tom Benfer.

Le vice-ministre des Finances japonais, Haruhiko Kuroda, a lancé hier à Tokyo une mise en garde en ce sens, promettant une entrée en scène de la Banque du Japon pour enrayer une trop forte appréciation du yen.

«Dans la mesure où le taux de change d'une monnaie doit refléter les données économiques fondamentales, un yen trop fort et trop tôt dans le processus de reprise économique n'est pas à l'avantage du Japon», a-t-il déclaré. Nous sommes de ce fait prêts à prendre des mesures décisives quand cela sera nécessaire».

Intervention massive

La Banque du Japon a dépensé plus de 20 milliards de dollars dans le cadre d'une série d'interventions au cours des trois derniers mois pour arrêter la montée du yen.

Selon Dennis Heidt, un spécialiste des changes de la Banque Paribas à New York, la Banque du Japon pourrait intervenir si le dollar descend à 110 yens.

Au cours des deux ou trois prochains mois, alors que la reprise dans l'archipel nippon va, selon lui, probablement

«se confirmer», le dollar pourrait descendre à 105 yens, voire 103 yens.

Pour les États-Unis, l'appréciation du yen devrait contribuer à réduire le déficit commercial qui a explosé depuis deux ans, notent les analystes. Toutefois, relève Tom Benfer, le rééquilibrage du commerce extérieur américain va commencer à s'opérer au deuxième semestre grâce à la reprise économique qui se dessine surtout en Asie et à la remontée en puissance de l'activité en Europe.

Depuis ces dernières années, les États-Unis étaient le seul moteur de la croissance mondiale, absorbant les importations d'Asie et d'Europe tandis que leurs exportations voyaient leurs débouchés se réduire dans un monde en récession ou en très faible croissance.

La forte probabilité d'un nouveau relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale, mardi à l'issue du prochain comité monétaire, pour freiner une expansion jugée trop rapide sera ignorée par les marchés qui l'ont apparemment déjà pris en compte, ont noté des analystes.

Un an après la crise financière

La Russie reste embourbée

GREG MYRE
ASSOCIATED PRESS

Moscou — Un an après la dévaluation du rouble et la grave crise financière, la Russie est toujours embourbée dans la récession et un Russe sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Les signes d'un retour prochain de la croissance se font attendre mais, petit à petit, certains investisseurs reprennent espoir en se disant que la reprise va bien finir par arriver.

Le 17 août 1998, les autorités russes dévaluaient le rouble et inter-

rompaient le remboursement de plusieurs milliards de dollars de dette, précipitant une économie déjà fragile dans la tourmente. Conséquences: effondrement des marchés, paralysie du système bancaire, hausse du chômage et de l'inflation.

Les pays asiatiques qui avaient connu pareil sort un an plus tôt sont sur la voie du redressement, mais pour la Russie les perspectives restent sombres.

Le pays est entré en récession il y a presque dix ans et l'économie continue de se contracter. Le nombre de

personnes sous le seuil de pauvreté, fixé à 38 \$ par mois par le gouvernement, a grimpé de 33 millions à 51 millions depuis l'an dernier.

Une lueur d'espoir

Lueur d'espoir dans ce sombre tableau, il semble que la crise ait atteint son paroxysme. Certains optimistes, invoquant la taille et l'importance du pays, estiment que la machine économique devrait repartir d'une manière ou d'une autre.

Quelques entreprises occidentales font le pari d'un retour à terme de la

croissance, notamment Ford qui, avec 150 millions de dollars, a réalisé l'un des plus gros investissements étrangers depuis le début de la crise l'an dernier. «Notre interprétation est que la situation s'est stabilisée», déclare Alain Batty, président de Ford Russie. Le projet d'investissement du constructeur américain a été suspendu lorsque la crise a éclaté, mais n'a finalement pas été annulé. «Nous avons pris trois ou quatre mois pour évaluer la situation et décidé que sur le long terme rien n'avait changé», souligne M. Batty.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.comAVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 par publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:

Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:

Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 58637 001357097-1, COUR MUNICIPALE, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse -vs- YOUNAN FOUAD, Partie défenderesse. Est partie défenderesse, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 1814, De Lussac, Laval, dit district, à 10,00 heures, le 30 août 1999, à savoir: 1 ensemble patio avec table et chaises, 1 souffleur de marque Nova & accs, 1 couplet & accs, etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donnée à Laval ce 13 août 1999. MARTIN DUPUIS, HUISSIER DE JUSTICE, LATREUIL, ASS. & ASS., HUISSIERS, 1777, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (450) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO. 340421L/237324 21633 - BREF D'EXÉCUTION, LA VILLE DE SAINT-LÉONARD, Partie demanderesse -vs- MIRON ESTELLE, Partie défenderesse. Le 30ème jour de août 1999 à 12h30, au 5040, rue Rimbaud, app. 3, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de MIRON ESTELLE. E saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois pâle deux morceaux à 4 portes, 1 armoire pour somme en bois brun 2 portes, 2 bronzes, 1 table-couleur 20- de marque G.E. et autres. Conditions: ARGENT OU CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, Maccera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO. 001787306 - BREF D'EXÉCUTION et AVIS AU DÉBITEUR, LA VILLE DE SAINT-LÉONARD, Partie demanderesse -vs- JEANNE LAMBERT, Partie défenderesse. Le 30ème jour de août 1999 à 13h00, au 5520 Antonio Diagonis, app. 03, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de JEANNE LAMBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de marque Hot Point, 1 four micro-ondes, 1 chaise berçante pivotante et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, Maccera

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR FÉDÉRALE NO. G51-1018-98, COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN

Partie demanderesse c. SURESH KURYA

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à Suresh Kurya de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine Est, Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «Le Devoir».

Une copie de la déclaration, de l'avis et des pièces à été remise au greffe à l'intention de Suresh Kurya. Lieu: Montréal Date: 13 août 1999

MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT NGUNGA MAKUNTINE

Partie demanderesse c. NZUZI DOMINGOS

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à NZUZI DOMINGOS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Est rue Notre-Dame à Montréal (Québec), salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «Le Devoir».

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MONSIEUR NZUZI DOMINGOS. Lieu: Montréal Date: 16 août 1999

MICHEL MARTIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT LAUREL RAYVES

Partie demanderesse c. KARIM ISSA

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à KARIM ISSA de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «Le Devoir».

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise à l'intention de KARIM ISSA. Lieu: Montréal Date: 13 août 1999

MICHEL MARTIN

Avis public

Adoption du Règlement N° 1323-5

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et OUI DE DROIT qu'à sa séance ordinaire tenue le 16 août 1999, le conseil municipal de la Ville Mont-Royal a adopté le Règlement N° 1323-5 modifiant le Règlement N° 1323 sur la distribution de circulaires.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ville Mont-Royal le 19 août 1999.

La greffière
Marie Turanne, o.m.s.

conformément au Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande, doit le faire par écrit au plus tard le 30 août 1999, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R. 113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 19 août 1999
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de ANDRÉ CAMIRAND, en son vivant domicilié au 2600 rue Denault, Duvernay, Laval, survenu à Laval, le 24 juin 1999, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur JEAN-PIERRE DESJARDINS, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Jacques Gravel, notaire, sise au 1770 rue Amherst, Montréal, Québec, H2L 3L6. Donné ce 16 août 1999
Jacques Gravel, notaire

PRENEZ AVIS que la compagnie I. & B. HOLDINGS INC./LES INVESTISSEMENTS I. & B. INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 5 août 1999
MENDELSON ROSENZWEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

Prenez avis que la compagnie KAMSIR INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 17 août 1999
SAIF SHAHEEN
PRÉSIDENT/ADM.

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, 9002-9059 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Le 17 août 1999
9002-9059 QUÉBEC INC.
Le secrétaire,
Ken H.E. Plumley

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et OUI DE DROIT qu'à sa séance ordinaire tenue le 16 août 1999, le conseil municipal de la Ville Mont-Royal a adopté le Règlement N° 1323-5 modifiant le Règlement N° 1323 sur la distribution de circulaires.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ville Mont-Royal le 19 août 1999.

La greffière
Marie Turanne, o.m.s.

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECONDE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1310-59 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1310 (SQUARE MONT-ROYAL - ZONE H-746)

1. OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT ET DEMANDES DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM
À la suite de l'assemblée publique tenue le 9 août 1999, le conseil municipal a adopté, le 16 août 1999, un second projet de règlement N° 1310-59 modifiant le Règlement de zonage N° 1310.

L'objet de ce projet de règlement est de permettre dans la zone H-746, tonnelle, avenue, écran et boîtes à fleurs dans les cours et marges de recul latérales et arrière suivant certaines conditions.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui contient ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.1).

Ainsi, une telle demande relative aux dispositions ayant pour objet de permettre l'aménagement des terrasses suivant certaines conditions, peut provenir de la zone visée et de chacune des zones contiguës à celles-ci.

2. DESCRIPTION DES ZONES
Le territoire visé par le règlement comprend la zone concernée H-746 et les zones contiguës, H-745, H-747 et H-550-C, décrites ci-après:

Zone H-745 délimitée comme suit:
Au Nord-ouest: par la zone H-745;
Au Sud-ouest: par la limite de la Ville de Montréal;
Au Sud-est: par la zone H-747 décrite plus loin;
Au Nord-est: par le chemin Aberdare.

Zone H-746 délimitée comme suit:
Au Nord-ouest: par l'avenue Trenton;
Au Sud-ouest: par la limite de la Ville de Montréal;
Au Sud-est: par la zone H-746 décrite plus haut;
Au Nord-est: par le chemin Aberdare.

Zone H-747 délimitée comme suit:
Au Nord-ouest: par l'avenue Simcoe et par l'avenue Maberley;
Au Nord-est: par la ligne arrière des lots donnant sur le boul. Graham côté sud-ouest;
Au Sud: par la ligne arrière des lots donnant sur l'avenue Brookfield côté sud, par les zones H-746, H-747 et H-545 décrites aux présentes, par la limite entre Ville Mont-Royal et Ville de Montréal;
À l'Ouest: par le chemin Aberdare, par la limite entre Ville Mont-Royal et Ville de Montréal et par le chemin Canora.

3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE
Pour être valide, toute demande doit:
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être déposée au bureau de la greffière au plus tard le 27 août 1999, à 16 h 30;
- être signée par au moins le nombre de personnes requis par zone:

- Zone H-746: 10
- Zone H-745: 6
- Zone H-747: 12
- Zone H-550-C: 12

4. PERSONNES INTÉRESSÉES
4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 16 août 1999:
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupante d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire applicable aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires: une personne doit être désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants comme celle qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 16 août 1999, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES
Toutes les dispositions du second projet de règlement N° 1310-59 qui n'auraient fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
Le second projet de règlement N° 1310-59 peut être consulté au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Ville Mont-Royal, le 19 août 1999.
La greffière,
Marie Turanne, o.m.s.

FRANCE

La concertation entre les banques s'annonce difficile

Paris (Reuters) — Les présidents de BNP et de la Société générale, Michel Pébereau et Daniel Bouton, devaient se réunir hier autour du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, pour explorer les voies d'une éventuelle solution concertée qui pourrait mettre fin à la bataille entre les deux banques.

L'information, donnée par le journal Le Monde, n'a pas été confirmée auprès du Comité des établissements de crédit (CECEI), chargé de trancher entre les deux établissements rivaux.

De source bancaire, on a appris que les deux présidents avaient été reçus séparément mardi par Jean-Claude Trichet en prélude à la réunion au cours de laquelle le CECEI a procédé à un premier examen des résultats de la bataille boursière et de la situation en décalant.

Le CECEI, garant du bon fonctionnement du système bancaire, a simplement indiqué, comme il l'avait déjà annoncé, qu'il prendrait sa décision dans le courant de la semaine prochaine, l'enjeu étant de savoir si la BNP peut conserver sa participation (36,8 %) dans la Société générale.

Le comité, que préside Jean-Claude Trichet, avait fixé comme règle du jeu en juillet que toute banque souhaitant conserver à l'issue de la bataille boursière une participation minoritaire dans une autre devrait lui soumettre à l'appui de sa requête une solution industrielle «claire et concertée».

La BNP estime que le marché s'est prononcé et demande qu'on lui laisse lever les actions apportées à son offre. Elle revendique aujourd'hui le contrôle de 39 % du capital de la Société générale avec l'appui d'investisseurs n'ayant pu lui apporter leurs titres SG lors de l'OPE close le 6 août, ce qui est suffisant, selon elle, pour mettre en œuvre son projet de méga-banque SBP.

Conseil de surveillance

La Société générale, qui fait valoir que l'OPE de la BNP n'a recueilli que 31,5 % de ses droits de vote, campe pareillement sur ses positions. «Je suis toujours prêt à négocier, mais sur quoi? Je ne crois toujours pas à un projet industriel de fusion à trois: dans la banque, c'est impraticable», a dit son président, Daniel Bouton, dans une interview à paraître aujourd'hui dans Paris Match.

À la question de savoir ce qui se passera si le CECEI autorise la BNP à conserver sa participation, il a répondu: «Ce sera la bataille. Mais ce n'est pas moi qui l'aurai déclenchée. Ce serait la conséquence d'une décision contraire à la volonté des deux tiers des actionnaires de la Société générale».

L'amicale des cadres de la Société générale, qui revendique environ 3550 membres, a annoncé être intervenue auprès de Jean-Claude Trichet et du ministre de l'Économie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn, pour leur demander de «faire cesser cette bataille aussi disproportionnée qu'inutile» en n'autorisant pas la BNP à lever ses titres.

Le conseil de surveillance de Paribas, réuni hier, a «pris acte» du résultat des OPE qui a vu la banque passer sous le contrôle de la BNP alors qu'elle envisageait au départ de fusionner avec la Société générale.

Selon un communiqué, le conseil a affirmé son soutien au président du conseil de surveillance et au directeur «dans leur volonté d'aborder le rapprochement avec la BNP et la construction du nouveau groupe dans un esprit d'ouverture, de respect des forces et des valeurs des métiers de Paribas». Il a exprimé en outre le souhait que «tous les actionnaires puissent rejoindre, aux mêmes conditions, ceux qui se sont prononcés pour le rapprochement avec la BNP».

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plus d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez

ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devp.orgDÉVELOPPEMENT
ET PAIX

LE DEVOIR

LES SPORTS

Internationaux du Canada

Serena Williams abdique

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La talentueuse américaine Serena Williams, huitième tête de série, s'est blessée à l'épaule droite à l'entraînement hier matin, étant contrainte de déclarer forfait avant son match de deuxième tour aux Internationaux de tennis féminin du Canada, hier.

Sa compatriote Jennifer Capriati, elle, qui tente de reprendre sa place parmi les meilleures joueuses sur la scène mondiale, a surpris Nathalie Tauziat de la France 1-6, 6-4 et 6-2.

Quant au dernier espoir du Canada en simple, elle a subi l'élimination contre la prochaine adversaire de Capriati — l'Autrichienne Barbara Schett. La neuvième tête de série a défait Renata Kolbovic de Vancouver 6-3, 6-1.

Williams, qui a profité d'un laissez-passer au premier tour, devra rester inactive jusqu'à la fin d'août. À ce moment, on analysera la situation, mais on croit qu'elle pourra participer aux Internationaux des États-Unis à compter du 30 août.

«C'est en quelque sorte un pas en arrière pour moi parce que je voulais bien faire dans ce tournoi», a dit Williams, qui a gagné la classique Acura de Los Angeles la semaine dernière — son troisième titre de l'année.

La jeune sœur de Venus Williams, cinquième tête de série à Toronto, a connu une progression constante depuis ses débuts sur le circuit féminin en 1997, passant de la 99^e à la 20^e positions au classement. Elle devrait finir l'année au sein du groupe des 10 meilleures au monde.

Son retrait s'ajoute à ceux de la Russe Anna Kournikova (pied), de la Française Amélie Mauresmo (cheville) et de la Sud-Africaine Mariaan De Swardt (dos), qui ont toutes déclaré forfait de la compétition. L'Allemande Steffi Graf a annoncé sa retraite sportive quelques jours avant le début du tournoi, par ailleurs déjà assuré d'établir un record d'affluence.

Sur le terrain, Capriati, dont les frasques à l'extérieur du court l'ont éloigné du sommet du classement mondial il y a quelques années, était mal partie pour remporter une rencontre de deuxième tour sur le circuit professionnel pour la deuxième fois seulement depuis 1993.

La Française Tauziat, 12^e tête de série, a eu l'avantage 19-0 dans les points disputés au filet pour enlever aisément la première manche. Mais dans la deuxième set, Capriati — aidée par quelques distractions comme la sonnerie d'un téléphone cellulaire et les pleurs d'un bébé — a gagné la forme qui lui a permis de gagner six titres, dont une médaille d'or olympique, au début des années 1990.

«Elle a offert du jeu solide au début, mais j'estime que je me suis réveillée quelque peu au deuxième set, a analysé Capriati, âgée de 23 ans. Je n'avais pas le sentiment de jouer mal. Elle n'est pas très mobile et j'ai tenté d'exploiter cette lacune en essayant de lui compliquer la tâche.»



Serena Williams

Championnats du monde de triathlon

Trois mille triathlètes à Montréal

«Avec cette épreuve, la métropole retrouve sa place dans les grands circuits sportifs mondiaux»

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Montréal accueillera une compétition sportive internationale d'envergure les 11 et 12 septembre prochain lorsque les championnats du monde de triathlon seront disputés sur l'île Notre-Dame.

«Avec cette épreuve, la métropole retrouve sa place dans les grands circuits sportifs mondiaux», a déclaré Patrice Brunet, codirecteur de l'événement.

«C'est l'étape la plus importante pour les triathlètes avant les Jeux olympiques», a renchéri Christine Mitton, responsable des communications. Il s'agit même, selon les responsables des Championnats de Montréal, «du plus important événement international de sport amateur à se dérouler dans la métropole depuis environ cinq ans.»

L'annonce de la tenue de ces Championnats à Montréal avait été fait très discrètement en avril dernier sans trop d'explications, mais hier, les médias étaient conviés à une conférence de presse où les détails de l'événement ont été dévoilés.

C'est quelque 3000 triathlètes provenant de 80 pays, qui sont attendus, dont environ 300 pour les championnats du monde catégories élite et junior. Les autres participeront aux championnats du monde handisport (50), par catégories d'âge (1500) et à la course populaire (1200). Dix-sept des 20 meilleurs athlètes au monde de cette discipline ont confirmé leur présence.

Les retombées économiques sont évaluées à environ huit milliards de dollars pour la métropole.

Compétition plus «humaine»

Le triathlon projette souvent l'image d'une compétition presque inhumaine, celle de l'Ironman, popularisée à Hawaï et consistant en une épreuve de course à pied de 3,9 kilomètres, une course cycliste de 179 km et un marathon complet de 42,195 km.

Le triathlon olympique, présenté à Montréal, est beaucoup plus «humain». L'épreuve de natation, qui sera disputée sur le bassin olympique, sera de 1500 mètres. Les 40 kilomètres de vélo seront pédalés sur le circuit Gilles-Villeneuve et les 10 kilomètres de course à pied se tiendront sur une piste de type cross-country située près de la Voie maritime du Saint-Laurent et autour du bassin olympique.

«Les Championnats du monde de Montréal revêtent une importance toute particulière puisque l'événement représente une étape décisive pour le classement mondial en vue des Jeux olympiques de Sydney», a indiqué Danny McCann, codirecteur de l'événement.

Les triathlètes canadiens devront trimmer dur puisqu'ils tenteront de se tailler une place dans la délégation canadienne qui participera aux prochains JO, qui marquent l'entrée officielle de cette épreuve comme discipline olympique.

La Québécoise Isabelle Turcotte-Baird sera de la partie, elle qui s'est classée 10^e aux Jeux panaméricains de

cet été et occupe actuellement le 3^e rang au Canada (voir texte à droite).

L'Ontarienne Sharon Donnelly, médaillée d'or en triathlon lors des derniers Jeux panaméricains, se réjouit également de voir cette épreuve se dérouler à Montréal. «L'île Notre-Dame fait partie des plus beaux sites au monde pour une compétition de triathlon», a souligné l'athlète de 32 ans.

Pas de commanditaires

«Tout va bien», a insisté Mme Mitton, tout en avouant que le manque de commanditaires privés en déçoit plus d'un dans l'organisation.

C'est que les profits qui auraient pu être empochés par l'entremise des compagnies auraient directement été versés à la discipline du triathlon «qui manque de visibilité», a-t-elle ajouté.

Les divers paliers de gouvernement ont répondu à l'appel. Cependant, les circonstances de l'obtention des Championnats par Montréal expliquent largement ce problème, a expliqué Mme Mitton. «Il faut savoir que Munich avait été choisi pour tenir l'événement. Toutefois, la Fédération a décidé de retirer les Championnats à la ville allemande parce qu'elle ne respectait pas les normes d'hygiène. Montréal et Londres ont donc resoumis leur candidature au mois de mars dernier et ont eu la réponse un mois plus tard, a-t-elle indiqué. Tenant compte du fait qu'il faut d'habitude deux ans pour organiser ce genre d'événement, on s'en tire très bien.»

Avec la Presse canadienne

PORTRAIT

Une athlète équilibrée

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Une affaire de «deux heures tout au plus», affirme Isabelle Turcotte-Baird, meilleur espoir québécois, classée troisième au Canada, qui précise cependant: «Ce n'est quand même pas de tout repos.» Et on la croit aisément.

Turcotte-Baird, qui vient de la ville de Québec, aimerait bien profiter de ces championnats présentés ici une première fois pour gagner sa place pour les Jeux olympiques de Sydney, où le triathlon fera son entrée. L'Ontarienne Sharon Donnelly a mérité la sienne en gagnant la médaille d'or des Jeux panaméricains.

Turcotte-Baird, 28 ans, sait qu'elle n'aura pas la tâche facile devant l'élite mondiale. «Je suis un peu inquiète parce que j'ai eu une blessure à un genou», dit encore la jeune femme de 28 ans, qui s'est déjà classée deux fois parmi les 14 meilleures dans une Coupe du monde.

Il lui faudrait réussir l'exploit à quatre reprises en tout pour trouver une autre façon d'accéder aux Jeux: «Les standards canadiens sont plus exigeants que les standards olympiques», a-t-elle constaté à son tour, une critique qu'on entend souvent.

Turcotte-Baird en sera à sa troisième course élite: «Mais ça sera encore plus excitant qu'une Coupe du monde parce que les meilleures y seront.»

La Québécoise, qui a d'abord fait de la natation, s'estime une triathlète «équilibrée», de force à peu près égale dans les trois disciplines.

Ce qui pourra l'aider à se classer dans les 16 premiers, a-t-elle noté, c'est qu'on ne retiendra que les trois meilleurs résultats par pays.

BASEBALL

LIGUE NAZIONALE

Mardi
Montréal 2 San Francisco 1 (12 m)
Houston 8 Milwaukee 6
Cincinnati 7 Pittsburgh 4 (12 m)
St. Louis 6 Philadelphie 5
Colorado 3 Atlanta 2
Chicago en Arizona s
New York à San Diego s
Floride à Los Angeles s

Hier
Atlanta au Colorado
Montréal 4 San Francisco 5
Pittsburgh à Cincinnati
Milwaukee à Houston
Philadelphie à St. Louis
Chicago en Arizona
Floride à Los Angeles
New York à San Diego

Aujourd'hui
Milwaukee (Karl 8-10)
à Houston (Holt 3-11), 13h35
Atlanta (Smoltz 8-6)
à Colorado (Kile 7-11), 16h05
Pittsburgh (Benson 10-8)
à Cincinnati (Harnisch 12-6), 19h05

Demain
Colorado à Chicago, 15h20
Houston en Floride, 19h05
Arizona à Pittsburgh, 19h05
Montréal à Cincinnati, 19h05
Los Angeles à Philadelphie, 19h35
St. Louis à New York, 19h40
San Diego à Atlanta, 19h40
San Francisco à Milwaukee, 20h05

CLASSEMENT

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
New York	73	47	608	—
Atlanta	73	48	603	1/2
Philadelphie	63	56	529	9 1/2
Floride	49	70	412	23 1/2
Montréal	49	70	412	23 1/2
Section Centrale				
Cincinnati	70	47	598	—
Houston	72	49	595	—
St. Louis	62	59	512	10
Pittsburgh	59	60	496	12
Milwaukee	54	63	462	16
Chicago	51	66	436	19
Section Ouest				
Arizona	68	51	571	—
San Francisco	60	59	504	8
San Diego	54	65	454	14
Los Angeles	53	66	445	15
Colorado	53	68	438	16

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy.
LWalker Col	102	367	91	133	362
Casey Cin	108	422	72	145	344
Abreu Phi	108	400	81	136	340
HRodriguez ChC	102	347	63	117	337
LGonzalez Ari	113	458	84	154	336
Everett Hou	92	354	57	117	331
Glanville Phi	112	473	74	154	326
MaGrace ChC	116	432	82	141	326
Alfonzo NYM	115	468	93	152	325
Vidro Mon	101	356	52	115	323

LIGUE AMÉRICAINE

Mardi
Detroit 3 Tampa Bay 1
Seattle 8 Toronto 5
Oakland 12 Boston 1
Texas 15 Cleveland 4
New York 5 Kansas City 2
Baltimore 8 Minnesota 3
Chicago 4 Anaheim 3 (12 manches)

Hier
Seattle à Toronto
Tampa Bay à Detroit
Oakland à Boston
Minnesota à Baltimore
Texas à Cleveland
Kansas City à New York
Anaheim à Chicago

Aujourd'hui
Kansas City (Stein 0-0)
à New York (Cone 11-7), 12h05
Anaheim (Ortiz 0-0)
à Chicago (Parque 9-8), 14h05
Minnesota (Perkins 1-5)
à Baltimore (J. Johnson 3-7), 15h05
Oakland (Hudson 7-1)
à Boston (P. Martinez 17-3), 18h05
Texas (Morgan 12-7)
à Cleveland (Garza 9-1), 19h05

Demain
Kansas City à Tampa Bay, 19h05
Chicago à Baltimore, 19h35
New York à Minnesota, 20h05
Boston au Texas, 20h35
Detroit à Anaheim, 22h05
Toronto à Oakland, 22h05
Cleveland à Seattle, 22h05

CLASSEMENT

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
New York	73	45	619	—
Boston	66	53	555	7 1/2
Toronto	65	57	533	10
Baltimore	52	66	441	21
Tampa Bay	51	69	425	23
Section Centrale				
Cleveland	72	46	610	—
Chicago	56	62	475	16
Minnesota	50	67	427	21 1/2
Kansas City	47	71	398	25
Detroit	47	72	395	25 1/2
Section Ouest				
Texas	71	49	592	—
Oakland	65	54	546	5 1/2
Seattle	59	60	496	11 1/2
Anaheim	48	70	407	22

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy.
Garciaparra Bos	99	397	74	142	358
Jeter NYY	116	459	99	161	351
BeWilliams NYY	117	441	88	154	349
Vizquel Cle	104	423	80	144	340
TFernandez Tor	108	383	60	129	337
MSweeney KC	108	422	80	142	336
RPalmeiro Tex	118	423	71	142	336
IRodriguez Tex	106	440	87	147	334
RAIomar Cle	117	422	102	137	325
Randa KC	113	466	77	151	324

Les préparatifs vont bon train



On mettait hier à Séville la dernière main aux préparatifs des Internationaux d'athlétisme qui s'y dérouleront du 20 au 29 août prochain, alors que l'italien Primo Nebiolo, 76 ans, était réélu à la présidence de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF)

ATHLÉTISME

Une autre victime de la nandrolone?

ASSOCIATED PRESS

Séville — Un nouveau scandale de dopage secoue l'athlétisme international. La sprinteuse jamaïcaine Merlene Ottey, l'une des athlètes les plus titrées aux championnats du monde d'athlétisme, a en effet annoncé hier qu'elle n'ira pas aux Mondiaux de Séville alors que des accusations de dopage pèsent sur elle.

L'affaire Ottey, si elle se confirme, vient s'ajouter à une série de contrôles positifs qui ont notamment frappé le sauteur en hauteur cubain Javier Sotomayor, les sprinters britannique Linford Christie et américain Dennis Mitchell.

Comme Christie, elle aurait été testée positive à la nandrolone, un stéroïde

de anabolisant, à l'issue du meeting de Lucerne le 5 juillet dernier où elle avait réalisé sa meilleure performance de l'année sur 100m en 10 s 97.

La nandrolone est également à l'origine des récentes suspensions du Britannique Doug Walker, champion d'Europe du 200 m en 1998, et de la Dominicaine Juana Rosario Arrindel, médaille d'or du saut en hauteur aux derniers Jeux panaméricains.

Selon son entourage, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a prévenu Ottey dimanche dernier que l'échantillon A avait été reconnu positif par le laboratoire du CIO à Lausanne, mais que l'échantillon B n'a pas encore été testé.

Le secrétaire général de l'IAAF Istvan Gyulai a confirmé ces informa-

tions. Se disant «choqué», il a estimé qu'Ottey avait bien fait de ne pas venir à Séville. Mais un délégué jamaïcain à l'IAAF, Herb Elliott, ne décollerait pas. «C'est une parodie de justice», a-t-il dit en dénonçant ces révélations avant même que le test B ne soit pratiqué.

Clamant son innocence dans un communiqué, Ottey a notamment écrit: «J'ai toujours respecté les règles éthiques les plus strictes tout en attendant autant des autres. J'ai toujours milité en faveur de l'équité dans le sport et me suis toujours vigoureusement opposée au recours à des produits interdits.»

La sprinteuse âgée de 39 ans entend prouver qu'il s'agit d'une «terrible erreur» et promet de «faire tout ce qui est en [son] pouvoir pour découvrir la vérité et prouver [son] innocence.» Selon le délégué jamaïcain Nevil McCook, Ottey aurait dû arriver ce mercredi à Séville afin de participer à l'épreuve du 100-mètres.

Grande dame du sprint mondial, Merlene Ottey a remporté 34 médailles dans des compétitions internationales, dont l'or sur 200 mètres aux championnats du monde 1993 et 1995.

EN BREF

Ben Johnson menace de poursuivre sa fédération

Toronto (AFP) — Ben Johnson, l'ancien sprinter canadien convaincu de dopage, menace de réclamer à sa fédération d'athlétisme «des dizaines de millions de dollars», si elle n'obtient pas sa réintégration au sein de l'élite mondiale, a annoncé hier son agent. La suspension à vie de Johnson lui a causé «pendant six ans une peine et des souffrances évaluées à 20 millions de dollars», a précisé l'agent de Johnson, Morris Chrobotek, dans une interview publiée dans le *Globe and Mail*. «John Tresher, le responsable de la Fédération canadienne, m'a récemment déclaré que si je trainais la Fédération en justice, cela sera la fin de l'athlétisme dans le pays. Mais je fais juste ce que je dois faire», a ajouté Chrobotek. Lundi à Séville, une commission spéciale de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), chargée de l'affaire, avait recommandé au Conseil de l'IAAF de refuser la levée de la suspension à vie que le sprinter avait réclamée. Ben Johnson avait été entendu par cette commission le 3 août à Mo-

naco. Il avait demandé cette audition pour apporter des éléments qu'il avait jugés nouveaux, afin de faire annuler la suspension à vie prononcée à son égard par la Fédération canadienne. L'ancien roi du sprint, aujourd'hui âgé de 38 ans, avait été contrôlé positif aux Jeux olympiques de Séoul en 1988, où il avait perdu sa médaille d'or du 100 m, puis à nouveau, cinq ans plus tard, lors d'une compétition à Montréal. La Fédération canadienne avait confirmé, le 21 juillet, qu'elle s'opposait à sa réintégration.

Protection solaire pour tous!

Séville (AFP) — Face à la chaleur qui inonde Séville, l'organisation des Championnats du monde d'athlétisme a décidé de délivrer gratuitement une protection solaire pour tous les athlètes afin d'éviter les brûlures et les problèmes de peau. Selon la presse locale, l'organisation andalouse a passé un accord avec une marque de protection solaire pour que celle-ci fournisse des produits adéquats pour les athlètes.

Giants 5, Expos 4

PRESSE CANADIENNE

Des adieux sans larmes versées

San Francisco — Les Expos ont fait leurs adieux au 3 Com Park par une défaite. C'était frusquant et venteux — comme souvent au 3 Com, l'ancien Candlestick. Pour tout dire, c'était le genre d'après-midi où on pense à faire des provisions de bois en prévision de l'hiver.

Devant 14 358 personnes, les Expos se sont inclinés 5-4 contre les Giants pour perdre la série contre les Giants. Ils n'ont remporté qu'une victoire en trois matchs. Depuis le début de leur voyage, ils présentent maintenant une fiche de 3-5.

Les Giants n'ont pas tardé à montrer de quel bois ils se chauffaient. Ils ont frappé des circuits de deux points dès la première contre Javier Vazquez. C'est là que le match s'est joué.

Barry Bonds, son 19^e de la saison, et Charlie Hayes, son 5^e, ont frappé la longue balle contre Vazquez (6-6), qui a subi sa première défaite en six départs depuis le 23 juillet. Il avait remporté ses quatre dernières décisions.

Pour Bonds, il s'agissait de son 430^e circuit en carrière. Il occupe le 24^e rang dans l'histoire du baseball. Il n'a plus besoin que de huit circuits pour rejoindre Andre Dawson (438).

En cinq manches, Vazquez a donné cinq points et sept coups sûrs et quatre buts sur balles. Les circuits et la première manche sont des lacunes à corriger. L'an passé, il a donné 31 circuits, un record des Expos, et 29 points ont été inscrits à la première. Cette année, Vazquez a accordé 18 circuits et 15 points ont été inscrits à la première.

Rondell White a amorcé la rencontre avec un circuit pour la quatrième fois de sa carrière mais ce ne fut pas suffisant pour ébranler Russ Ortiz, le meilleur partant des Giants. En huit manches, Ortiz (14-8) a donné quatre points et 11 coups sûrs. Il a cédé le monticule à Robb Nen à la neuvième après avoir donné un circuit de deux points à Geoff Blum.

L'an prochain, les Giants joueront au Pacific Bell Park. Les Expos ont présenté une fiche de 85-96 à 3 Com Park.

• CULTURE •

EN BREF

Un record pour Dralion

(PC) — Le nouveau spectacle *Dralion*, du Cirque du Soleil, a établi un record de ventes pour la région de Québec. Ainsi du 24 juin au 18 juillet, au centre commercial Galeries de la Capitale, Dralion aura fait vendre 85 000 places, soit une hausse de 4 % par rapport aux ventes de *Quidam*, présenté à Sainte-Foy en 1996. Le chapiteau de *Dralion* est maintenant monté à Ontario Place, à Toronto, et y restera jusqu'au 5 septembre. Sa tournée se poursuivra ensuite à Los Angeles, où la première est prévue pour le 23 septembre, au Santa Monica Pier.

Changements à la radio

(Le Devoir) — La rentrée automnale amènera de nombreux changements dans le paysage radiophonique. Ainsi, CIEL-FM, 98,5 dans la région montréalaise, annonce que René Simard deviendra animateur de son émission du matin. De son côté, CKMF-FM, 94,3, dans la région montréalaise, a débauché Michel Barrette et Gildor Roy pour animer leur propre émission matinale, dès cet automne.

Candidats demandés

(Le Devoir) — Le Conseil des Arts du Maurier, important groupe privé de financement des arts, lance son appel de candidatures pour l'an 2000. En 1999, le conseil a remis 1,9 million à 234 groupes artistiques canadiens. Le Conseil des arts du Maurier décerne des subventions dans des disciplines aussi variées que l'opéra, la littérature, les arts visuels, la danse, la musique, le théâtre et les festivals. Les organismes intéressés peuvent obtenir tous les détails à l'adresse suivante: Les Arts du Maurier, 855 rue Irène, Montréal, Québec, H4C 2P2, et ils ont jusqu'au 31 octobre pour faire parvenir leurs demandes.

Hollywood se trompe de cible

(PC) — Selon l'ancienne première ministre du Canada, Kim Campbell, maintenant consul du Canada à Los Angeles, les syndicats de techniciens et d'acteurs californiens se trompent de cible en reprochant au Canada d'accueillir trop de tournages sur son sol. Ces syndicats, qui veulent manifester à nouveau en fin de semaine, feraient mieux de «dénoncer les studios qui ont pris de mauvaises décisions», a affirmé Mme Campbell depuis Los Angeles. Il serait plus facile de blâmer le Canada, dit-elle, que de «pointer ce qui va de travers dans les structures de coûts» de Hollywood. «Le protectionnisme reste fort dans la culture politique américaine et ici, il est bien plus efficace de jouer cette carte.»

Le prix Brahms au baryton Stephan Genz

(AFP) — Le prix Brahms a été décerné au baryton allemand Stephan Genz. Ce prix, doté de quelque 5000 euros, lui sera remis lors d'un concert à Heide (nord). La célèbre cantatrice britannique d'origine allemande Elisabeth Schwarzkopf prononcera le discours d'éloge. Né à Erfurt (est), Stephan Genz, 26 ans, a poursuivi sa formation musicale à Leipzig puis à Karlsruhe. Ce prix est décerné chaque année à des musiciens qui se sont illustrés dans l'interprétation des œuvres de Johannes Brahms (1833-1897).

Pierre Nora aime à se dire «marginal central». Marginal, il l'est un peu, pour n'être pas devenu un éditeur à temps plein, et avoir conservé son activité d'historien et d'intellectuel. Central, il l'est davantage: si l'on «travaille dans les idées», il paraît difficile de ne pas traverser un jour ou l'autre son «pré carré», dessiné par le *Nouvel Observateur*, la revue *Le Débat*, dont il est le directeur, l'École des hautes études en sciences sociales, qui l'a accueilli en 1976, et les éditions Gallimard, où il officie depuis 35 ans.

ROBERT MAGGIORI
LIBÉRATION

Fils de médecin, agrégé d'histoire, ayant fréquenté très tôt l'intelligentsia de gauche, Pierre Nora, né en 1931, a créé chez Julliard, la collection «Archives» puis, chez Gallimard, «Témoins» (*L'Aveu* d'Arthur London, *Le Voyage à Ixtlan* de Carlos Castaneda...), la «Bibliothèque des Sciences humaines», riche des ouvrages d'Émile Benveniste, Georges Dumézil, Michel Foucault, François Jacob, Ernst H. Gombrich, Elias Canetti ou Erwin Panofsky, et la «Bibliothèque des Histoires», qui révéla au grand public les travaux des «nouveaux historiens», Georges Duby, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie... Pierre Nora a également dirigé cette vaste entreprise de réévaluation de l'identité et de la symbolique françaises que sont les sept volumes de *Lieux de mémoire*, parus entre 1984 et 1993... chez Gallimard.

— Pourquoi êtes-vous devenu éditeur?
— Je pourrais dire rétrospectivement que j'étais fait pour cela. En réalité, c'est bien l'habitude qui a fait le moine. J'étais parti pour suivre la voie normale du professeur et mon seul dilemme était alors de savoir, ayant déjà publié *Les Français d'Algérie* (1961), si je pouvais faire aussi une carrière d'écrivain-essayiste. C'est avec Christian Bourgois, mon éditeur, que j'ai évoqué pour la première fois, à l'heure de la grande vague des livres de poche style «10/18» ou «Idées», le projet d'une collection dans laquelle seraient présentés des documents d'histoire inédits, montés par les meilleurs spécialistes. Cette collection, «Archives», aura un succès tout à fait inattendu. J'étais pris! D'autant que Claude Gallimard, quelque temps après, me fera une proposition qui «ne se refuse pas»: animer le secteur «non fiction» de la maison Gallimard, qui au temps de Gaston Gallimard avait incarné une grande saison de la littérature, et qui devait maintenant compter avec l'essor des sciences humaines. Nul n'imaginait alors qu'on vendrait à près de 200 000 exemplaires *Mon-*

L'inévitable histoire

Pilier de l'intelligentsia, Pierre Nora officie depuis 35 ans chez Gallimard

tailloir, village occitan d'Emmanuel Le Roy Ladurie ou à 150 000 la *Logique du vivant* de François Jacob! Je me suis lancé dans cette aventure avec l'impression d'abord de mettre un petit pied dans l'eau, puis elle m'a dévoré, dans la mesure où elle était avant tout intellectuelle.

— Comment s'est passée la rencontre avec Michel Foucault?
— La rencontre amicale a précédé la rencontre éditoriale, et elle s'est passée très simplement. Je lui avais déjà écrit quand je faisais «Archives» chez Julliard. Puis nous nous sommes rencontrés chez moi. Et voilà. On ne s'est plus quittés. Au moment où je suis entré chez Gallimard, il m'a fait une confiance absolue, et était ravi de quasiment inaugurer, avec *Les Mots et les Choses*, la «Bibliothèque des Sciences humaines» que je venais de créer. Une lune de miel de vingt ans...

— Qui a quand même tourné au vinaigre quand vous avez lancé la revue *Le Débat*, non?
— À en croire la rumeur, rien n'allait entre nous, sans doute pour des raisons politiques! Mais on peut s'en tenir à un «fait»: Foucault, en fin de compte, a tout publié avec moi.

— Quelles sont vos autres «grandes rencontres»?
— Publier *L'Aveu* a été pour moi une aventure éditoriale et politique. C'est une des pièces sur le parti communiste qui ont le plus fortement joué. Je me souviens de Pierre Daix m'apportant le manuscrit d'un certain Arthur London, sur les procès de Prague. C'était juste après l'invasion de la Tchécoslovaquie: les procès de Prague m'apparaissent très lointains, London je ne connaissais pas, et j'ai fait semblant, en écoutant Daix, de comprendre de quoi il s'agissait. Au même moment, Claude Gallimard me donnait à lire les mémoires de Josefa Slanska. Il pensait que c'était bien pour la maison de les publier: elle était la veuve de Rudolf Slansky, l'ancien secrétaire du Parti accusé de conspiration, exécuté en 1952 et «réhabilité» en 1968. Moi j'ai lu *L'Aveu*, et j'ai vraiment eu un choc. J'ai télé-

phoné à London un quart d'heure après. Je l'ai rencontré aussitôt, avec sa femme Lise. Il parlait à la perfection le français, avec un très fort accent mais en utilisant des formules presque précieuses. C'était un humaniste. Il comprenait tout, sauf peut-être, paradoxalement, les limites du PC. Nous sommes restés amis jusqu'à sa mort. Vous pouvez comprendre ce que cela a été de le recevoir dans mon bureau, de publier *L'Aveu*, puis de voir partout l'affiche du film, et la tête d'Yves Montand, avec la corde et les lunettes.

— Et Benveniste, Dumézil, Devereux, Aron?

— Ce qui pour moi a été le plus fort dans le métier d'éditeur ce ne sont pas les rencontres, passionnantes évidemment, d'auteurs qui auraient publié les mêmes choses sans moi. Convaincre Aron, Duby ou Dumézil de publier dans telle collection plutôt que dans une autre relève d'un travail de diplomate, de séducteur, de négrier si vous voulez. Ce n'est pas pareil pour des auteurs moins connus ou des travaux qui, eux, n'auraient pas existé sans l'effort, l'animation, les idées, les projets qu'on fait naître. Ce qui me plaît, c'est pressentir un livre, le faire «advenir», le penser jusqu'à son titre souvent... Prenez le dernier de la «Bibliothèque des Histoires»: *La Neuvième de Beethoven*, d'Esteban Buch. Voilà un garçon qui a débarqué avec une bourse du gouvernement argentin à mon séminaire des Hautes Études, il y a huit ou neuf ans, pour faire un mémoire sur les rapports entre l'hymne argentin et la Marseillaise. Intéressé au rapport de la musique et de la politique, il en fait un sujet de thèse: la IX^e symphonie comme hymne européen. Il se trouve que je suis à son jury et qu'à la fin de la soutenance, je fais un peu sensation en lui proposant de le publier. Il travaille deux ans encore, son bouquin fait 300 pages, a une critique extraordinaire et est traduit dans la semaine en Angleterre et en Allemagne. C'est une joie d'éditeur intense, et de pédagogue. Ma chance, il est vrai, a été de me trouver au cœur d'un milieu intellectuel porteur, dont, j'ose le dire, je faisais partie moi-même.

— Au cœur de la «nouvelle histoire» surtout?

— Les premiers livres de ce courant, ce n'est pas moi qui les ai publiés. Celui qui a eu un succès public et fut une révélation, c'est le *Louis XIV et vingt millions de Français* de Pierre Goubert, paru chez Fayard. Mais il est vrai que le recueil *Faire l'histoire* (1974) a été pris comme une sorte de ma-



Pierre Nora

nifeste de la «nouvelle histoire». Dans les années 1969-70, j'avais senti qu'il fallait faire quelque chose sur ce qui se passait en histoire. À l'époque, chez Gallimard, on pensait à des grands projets internationaux, notamment avec Einaudi: une histoire des marxismes dirigée par Eric Hobsbawm, une histoire des mouvements psychanalytiques à laquelle était intéressé J.B. Pontalis... J'ai discuté de ce qui allait devenir *Faire de l'histoire* avec Foucault, qui a accueilli l'idée avec enthousiasme: il imaginait toute une circulation de papiers entre nous et Le Goff, Furet, Le Roy Ladurie. C'est parti comme ça, avant que Jacques Le Goff ne prenne fait et cause pour le projet et ne commence à demander des contributions à peu près à tous les gens qu'il rencontrait! Quand Le Goff a été nommé président des Hautes Études, il m'a dit: «continue tout seul», et je me suis retrouvé avec un monceau de papiers. J'ai édité le tout en trois volumes, sous le titre *Faire de l'histoire*. L'ouvrage a connu un retentissement incroyable. Foucault s'était retiré sur la pointe des pieds et fera un véritable «drame» lorsqu'il découvrira l'article de Pierre Vilar, dirigé contre lui. Je ne l'avais jamais vu dans une telle colère, dur, la voix métallique et... menaçant de quitter Gallimard!

Cahier spécial

publié le samedi 11 septembre 1999

Multimédia & Informatique

Date de tombée: le vendredi 27 août 1999 LE DEVOIR

• À LA TÉLÉVISION •

	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 2 4 Les Mystérieuses Cités d'or	Watawatow	Lingo	Ce soir (1) (2) (3) Les cartes postales ont toujours raison (18:30) Chez nous 99 (18:30)	Les Détecteurs de mensonges	Attention, c'est chaud!	Cinéma / LES TROIS MOUSQUETAIRES (5) avec Chris O'Donnell, Kiefer Sutherland	Le Téléjournal	Nouvelles du sport	Cinéma / TOUT ÇA! (4) avec Marie-Sophie L. (23:28)					
TVA	4 5 6 Sunset Beach (16:00)	Le Grand Jeu	Le TVA	Scènes de rue / Nathalie Simard, Gilles Proulx	Caméra Choc	Beethoven	La Maison de Frankenstein (2/3)	Nikita	Le TVA	TVA Sports / Loteries (22:49)	Cinéma / JOURNALISTE RADIOACTIF (7) avec David Scammell, Kathryn Boese (22:56)				
TOC	15 17 24 Il était une fois... (30) 46	Teletubbies	La Légende de l'île au trésor	Les Intrépides	Spirou	Pignon sur rue	D. / Les Hommes	National Geographic	Cinéma / DAENS (3) avec Jan Declair, Gérard Desarthe						Téléscience
TOS	2 4 16 Les Simpson (30) 35 49	Le Grand Journal	Pas de vacances pour les idoles	Les Indices pensables	Partis pour l'étré / Patrick Bourgeois	Cinéma / RIEN QUE POUR VOS YEUX (4) avec Roger Moore, Carole Bouquet	Pas de vacances pour les idoles	Le Grand Journal	110%	Cinéma / LES YEUX DE LA NUIT II (6)					
CABLE	RDJ Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Remember Cuba: les années 50	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
	TV5 ...l'été (15:30)	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Cap Adventure	Journal FR2	Le Quatuor de l'exil	Clip postal	Les Coeurs brûlés (3/8)	Journal belge	C'est l'été				
	D ...de fer (16:00)	Bonanza	Contact Animal	On a marché sur la terre	Les Grands Hôtels / Vienne	Biographies / Schwarzenegger	Les Grands Crimes du 20 ^e siècle	Bonanza							
	V Médecine enq.	La Vie en vrac	...des chefs	Les Copines...	La Marmaille / Natalie Choquette	Cinéma / UN ÉTÉ AUX HIRONDELLES (4) avec Malek Bechar	Table ronde	Hôpital Chicago Hope	Les Copines...						
	MP M'as-tu vu? / Clip (13:30)	Box-Office	Interfax	Clip	Platine	M. Net	Box-Office	Clip	D.	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Clip		
	MX MusiMax Collection (13:30)	Boulevard Nostalgie / Elvis '56	Ed Sullivan	Pop up vidéo	Musicographie / Tom Jones	Clips thématiques années 90	Boulevard Nostalgie / Elvis '56	Musicographie / Tom Jones							
	CF Les Intrépides	Au gré du vent	Premières Fois												
	TF Les Zinzins...	Scoobidou	Tom et Jerry	Les Zinzins...	Donkey Kong	Fifi Brindacier	Bêtes à craquer	Sacré Dragons	Daria	Les Simpson	Tom et Jerry	Dieux...	South Park	Les Simpson	Splat!
	RDS Golf PGA / L'International Sprint - 1 ^{re} ronde	...olympique	Sports 30 Mag	Internationaux de tennis féminin du Canada	Coach	Sports 30 Mag	Sports 30	Monde du sport							
CBC	6 Wildlife Tales	Jonovision	The Simpsons	NewsWatch	Life and Times	The Nature of Things	Witness	The National / CBC News	The National Update	News					
	4			Newsday											
CIV	8 13 Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	... Millionaire?	Jeopardy	Vengeance Unlimited	Power Play	ER	CTV News					
	12	Hollywood Sq.	Seinfeld	Pulse	Access H.	Maggie									
	6B1 Young... (16:00)	Student Bodies	Ready or Not	Global News	News	Diresta	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Two Guys, a Girl and a Pizza Place	PSI Factor			
	24	Wombles	Noddy	Country Mouse	Kratts...	Sci Squad	Fragile Nature	Studio 2	Four Directions	Exposure / Breast Cancer	Studio 2				
ABC	8 Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of... Jeopardy	Whose Line is it Anyway?	Millionaire?	Maine 2000	Nightline in Primetime: Brave New World	News	Nightline (23:35)				
	13	Montel... (16:00)			Friends	E.T.		David Blaine: Magic Man							
	22	The Nanny	The Simpsons	News	M*A*S*H	Frasier									
CBS	3 Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	E.T.	Martial Law	Diagnosis Murder	48 Hours		Late Show (23:35)				
	6	Oprah (16:00)	News	Real TV	News	CBS News	Wheel of... Jeopardy								
	5	Hollywood Sq.	Oprah		NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of... Frasier	Inside Edition	Friends	Jesse	Frasier	ER			
	10	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!											
PBS	33	Wishbone	Bill Nye	World News	NewsHour	Nightly Bus.	Great Minds...	This Old House	Hometime	Mystery! / Oliver	Chancer				
	57	Zoom	Bill Nye	World News	Nightly Bus.	NewsHour		Nature / Echo of the Elephants	Nova / Brain Eater	The Life of Birds	World News	Charlie Rose			
	MM	VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Pop up Video	The Cranberries	RapCity	VideoFlow	'98 VH1 Fashion Awards		MuchMegaHits	The Cranberries			
TSN	PGA Golf / L'International Sprint - 1 ^{re} ronde (16:00)	Off the Record	Sportsdesk	Football / Lions - Tiger Cats							Off the Record	Sportsdesk			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES DÉTECTEURS DE MENSONGE

Parmi les invités, deux fous: Yves P. Pelletier et Bruno Blanchet.

Radio-Canada, 19h

RIEN QUE POUR VOS YEUX

Un James Bond de série ni mieux ni pire que d'autres, daté de 1981, doté d'une curiosité: Carole Bouquet en co vedette, avant qu'elle devienne une valeur classique du cinéma français.

TQS, 19h30

DAENS

Un bon film du cinéma belge récent, sur l'histoire d'un prêtre «de gauche» à la fin du siècle dernier.

Télé-Québec, 21h

JOURNALISTE RADIOACTIF

Ce film s'annonce comme étant un must pour les psychotroponiques amateurs de kitsch: il s'agit d'un drame d'horreur canadien de 1989, racontant l'histoire d'un journaliste jeté dans des déchets radioactifs, un film coté 7 (minable) où l'interprétation est qualifiée d'«atroce»!!!

TVA, 22h56

LE DEVOIR

CULTURE

A QUÉBEC



Bertrand Tavernier inaugurer le festival le 2 septembre avec son plus récent long métrage, *Ça commence aujourd'hui*.

Le FIFQ s'annonce attrayant

Selon Losique, le festival n'en serait pas à sa dernière édition

RÉMY CHAREST

Même si ses subventions lui seront retirées au lendemain de la prochaine édition, même si un nouveau festival de cinéma, Images du Nouveau Monde, a été désigné par les pouvoirs publics, le 14^e Festival international du film de Québec ne sera pas le dernier, s'il n'en tient qu'à Serge Losique. Inimitable, impayable, intraitable, le président du FFM et du FIFQ annonçait hier, comme si de rien n'était, une programmation assez attrayante et des visiteurs de fort calibre.

Après la pusillanimité éditoriale de l'année dernière, limitée à 40 films à peine et dépourvue de visites le moins mémorables de réalisateurs ou acteurs, Losique a visiblement mis le paquet pour prouver l'intérêt de son événement, en particulier en amenant une délégation de réalisateurs à Québec.

Il y aura d'abord Bertrand Tavernier, dont le plus récent long métrage, *Ça commence aujourd'hui*, inaugurer le festival, le 2 septembre, au Grand Théâtre de Québec, et dont on présentera aussi une mini-rétrospective de trois films (*Un dimanche à la campagne*, *Capitaine Conan* et *L.627*) au cours des jours suivants.

Fernando Solanas, un des principaux porte-étendards du cinéma d'Amérique latine, sera aussi de la partie pour présenter *La Nube*, son plus récent film, tout comme Giuseppe Tornatore (*Cinéma Paradiso*), qui vient présenter *Legend of 1900*. La Française Catherine Breillat, romancière, scénariste (pour Fellini, Pialat, etc.) et réalisatrice du sulfureux *Romance*, l'Iranien Majid Majidi pour *La Couleur de Dieu* et les Espagnols Mario Camus (*La Ville des prodiges*) et Luis Garcia Berlanga pour *Paris-Tombouctou* viennent compléter la liste des visiteurs annoncés.

Parmi la programmation du FIFQ, présentée comme à l'habitude au Cinéplex Place Charest, on retiendra aussi le passage du *Volcan* d'Ottokar Runze et de *Mansfield Park* de Patricia Rozema, tous deux en compétition au FFM, ainsi que de *Ami/Aimé* de Ventura Pons ou cette rare coproduc-

tion Bhoutan-Australie, *La Coupe de Khyentse Norbu*. Une fois de plus, la programmation principale est dépourvue de titres exclusifs, même si, comme le martelait Serge Losique, «tous les films présentés sont des premiers, puisqu'on les voit pour la première fois à Québec». Comme manière d'afficher son incompréhension devant l'aspiration de la capitale à avoir un festival de cinéma distinct, animé de son propre esprit, on pourrait difficilement trouver mieux.

Autour de cette programmation, une rétrospective de grands courts métrages produits par l'Office national du film viendra souligner le 60^e anniversaire de l'organisme, avec une œuvre de Norman McLaren, bien sûr, mais aussi *When the Day Breaks*, Palme d'or du court métrage à Cannes, et une douzaine d'autres titres. Spirafilm, seul porteur d'une étincelle d'originalité au FIFQ, présentera pour sa part dix productions réalisées par ses bons soins au cours de la dernière année. La grille-horaire précise du film reste encore à être donnée, tout comme le choix du film de clôture, qui sera communiqué apparemment au cours de la semaine prochaine.

Au-delà de la programmation, Serge Losique n'avait (c'est un peu son habitude) rien de plus à dire sur les subventions perdues ou l'arrivée d'un nouveau festival à Québec. Insistant pour dire qu'il était venu parler de programmation — «n'importe quelle compagnie s'occupe d'abord de ses propres affaires» —, il annonçait toutefois, après avoir fait sentir à quel point il trouvait négligeables les subventions qu'il recevait, que ses commentaires sur l'avenir du FIFQ et le nouveau «compétiteur» seraient livrés en septembre, après que les projecteurs de la 14^e édition se seront éteints.

«Je peux vous assurer que le Festival international du film de Québec vivra longtemps. Faites-moi confiance», demandait Serge Losique aux journalistes assemblés. On était tout de même tenté de lui rappeler que c'est à cause de son comportement passé que cette confiance lui a justement été retirée par les pouvoirs publics.

Le conflit à la Place des Arts

Duceppe reste

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Après avoir annoncé lundi le déménagement de sa première production de la saison au théâtre Saint-Denis, la compagnie Jean-Duceppe est revenue sur sa décision hier. Elle restera à la Place des Arts, grève des techniciens de la scène ou pas.

«Nous allons faire toute notre saison à la Place des Arts», a confirmé Louise Duceppe, la directrice générale de la compagnie. Nous avons eu plusieurs rencontres avec la direction de la Place des Arts et nous avons réévalué la situation. Nous en sommes venus à la conclusion qu'il sera possible de présenter tous les spectacles [sans concession sur la qualité]. Ainsi, la production *Le Soir de la dernière* débutera comme prévu le 8 septembre au théâtre Jean-Duceppe.

La Place des Arts, on expliquait avoir reçu la pleine collaboration des cadres. La direction estime que seulement huit ou neuf personnes seront nécessaires pour monter les décors et habiller la scène. «La seule différence, c'est que nous allons prendre deux semaines au lieu d'une pour monter la production», a expliqué France Fortin, directrice gé-

rale de la PdA. Nous avons même deux diplômés de l'École nationale de théâtre du Canada parmi nos cadres.

La compagnie Jean-Duceppe explique son changement de cap par la réaction du public à la suite de l'annonce de leur déménagement, lundi. «Nous avons été débordés d'appels d'abonnés», a avoué Mme Duceppe. Ils comprenaient mal qu'on déménage alors que la Place des Arts resterait ouverte [deux des trois autres compagnies résidentes de la PdA — l'Opéra et l'Orchestre symphonique de Montréal — ont annoncé qu'elles resteraient malgré la grève], d'autant plus que notre deuxième production allait se tenir à la PdA parce que nous n'avons pas trouvé une autre salle.

Quant au conflit avec les techniciens de la scène, à la base de tout ce remue-ménage, il se poursuit toujours. Le fait que la compagnie Jean-Duceppe a décidé de rester pourrait mettre plus de pression sur les syndiqués, dont l'absence semble déranger de moins en moins la saison culturelle. «Si cela rétablit un tant soit peu le rapport de forces, nous ne serons pas fâchés», a reconnu Clément Richard, président du conseil d'administration de la PdA.

MÉDIAS

Astral embauche

La compagnie pourrait présenter son propre projet de réseau des arts

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La compagnie Astral se réorganise en profondeur en prévision de l'arrivée cet hiver de ses deux nouvelles chaînes spécialisées, qui créeront 45 nouveaux emplois.

Et Astral admet étudier avec attention l'évolution du dossier du Réseau des Arts, en n'excluant pas la possibilité de présenter cet automne son propre projet de réseau spécialisé en arts et culture.

Un tel projet rivaliserait alors directement avec celui du Réseau des Arts de Radio-Canada.

Interrogé sur la possibilité qu'Astral présente un projet de réseau des arts, Pierre Roy, président de Réseaux Premier Choix, la filiale d'Astral qui gère les chaînes spécialisées francophones du groupe, déclare que «nous allons regarder le dossier attentivement».

«Si une nouvelle possibilité de développement se présente pour notre entreprise, nous allons l'examiner, continue-t-il. Nous avons toujours livré le produit de façon efficace, à des coûts moins élevés que dans le secteur public.»

Même si Astral ne confirme rien pour l'instant, le seul fait d'admettre qu'on «examine le dossier» et qu'on ne rejette pas l'idée de présenter un projet de chaîne culturelle ouvre de nouvelles perspectives.

En effet, depuis six mois le débat autour du Réseau des Arts était toujours lié au fait que ce projet avait été présenté par Radio-Canada en collaboration avec Arte, et qu'il s'agissait du seul projet de chaîne culturelle spécialisée présenté au CRTC.

Le CRTC avait autorisé ce printemps la création de quatre nouvelles chaînes dans d'autres domaines, refusant par le fait même le projet de Réseau des Arts de Radio-Canada.

En réponse aux plaintes de Radio-Canada et du milieu culturel, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, demandait la semaine dernière au CRTC de lui faire rapport cet automne «sur la création, le plus tôt possible, d'un service national de télévision de langue française axé sur les arts».

Plusieurs ont noté que le fédéral ne demandait pas au CRTC de lui faire un rapport sur tel service tel que présenté uniquement par Radio-Canada.

Astral a bien noté la distinction. Mais quel que soit son désir de présenter un tel projet, Astral a d'autres priorités dans l'immédiat.

La compagnie annonçait en effet hier qu'elle crée 45 emplois en prévision de l'arrivée du Canal Histoire et du Canal Fiction, pour lesquels elle a obtenu des licences ce printemps (Astral est propriétaire à 50 % de ces deux nouvelles chaînes, l'autre moitié étant détenue par le groupe Alliance/Atlantis).

L'arrivée de deux nouvelles chaînes spécialisées entraîne une réorganisation

Astral annonce également une série de changements administratifs. Toutes ses chaînes payantes sont maintenant regroupées sous l'appellation «Astral Télé-Réseaux», une division dirigée par Lise De Wilde qui regroupera Super Ecran, The Movie Network, MoviePix, Viewer's Choice et Canal Indigo.

Quant à l'appellation Premier Choix, elle disparaîtra puisque Pierre Roy présidera la nouvelle division «Les Chaînes Télé-Astral», qui regroupera Canal D et Canal Famille ainsi que Canal Histoire et Canal Fiction.

Avec les 45 nouveaux employés, l'ensemble du secteur télévision d'Astral (chaînes spécialisées et payantes) comptera 120 employés, précise Pierre Roy.

Un nombre qui pourrait évidemment augmenter dans les prochains mois, puisque Astral a acheté Radiomutuel, une transaction qui doit obtenir l'autorisation du CRTC pour être complétée.

On sait que Radiomutuel est déjà propriétaire de Canal Vie ainsi que du futur Canal Z, qui doit entrer en ondes en janvier, en plus de détenir 50 % de la propriété de Musique Plus et de MusiMax.

Chez Astral, entreprise dirigée par Ian Greeberg et André Bureau, on se réjouissait hier que tous ces changements puissent permettre à des employés actuels d'avoir des promotions.

C'est ainsi que Judith Brosseau devient la vice-présidente principale à la programmation de Canal D, Canal Fiction et Canal Histoire. Elle sera secondée par Nancy Rouleau, à titre de responsable de la programmation pour Canal Fiction, et par Jocelyne Lavoie qui occupera le même poste au Canal Histoire.

L'ami du Mali revient pour un soir

Le danssa-danso d'Habib Koité

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Habib Koité, l'ami du Mali, promène les musiques de son pays partout sur la boue. Le chanteur et guitariste joue le rôle du gardien des traditions pour la suite de son monde.

Habib Koité et son groupe, Bamada, sont de retour à Montréal pour un seul concert, ce soir au Club Soda, dans le cadre de Nuits d'Afrique. Il y a quatre ans, les Maliens avaient livré au Balatou un concert torride et générique, et leurs présences successives à Montréal ont toujours reçu un accueil poli.

Habib Koité est considéré comme une vedette au Mali, pays déjà riche en rythmiques et en légendes de la guitare. Il poursuit une carrière internationale, chose à laquelle il n'avait jamais rêvé. Allemagne, Belgique, France, Hollande, États-Unis, Angleterre, Grèce, Martinique: il fait entendre sa guitare plaintive et ses rythmes chauds aux citoyens du monde. Son plus récent album, *Ma Ya* (Être humain) est demeuré trois mois en tête du palmarès World Music en Europe. M. Koité figure également sur la compilation *From Mali to Memphis*, un excellent album qui reconstruit les ponts entre les blues américains et les musiques africaines (bambara, fulani et songhai). Des chansons de Muddy Waters, John Lee Hooker, Boubacar et Lori Traoré, Baba Dian, de la Guinée, et de Taj Mahal figurent entre autres sur ce disque remontant la filière du blues jusqu'à la vieille Afrique.

«L'esprit musical du blues ressemble à la musique bambara du Mali et les notes correspondent. Ça se ressemble, explique Habib Koité au cours d'une entrevue téléphonique. Malgré les différentes façons d'interpréter cette musique-là, il y a dans les deux ça une source qui est très très africaine.»

Une grande versatilité

Né au Sénégal de parents Maliens, Habib Koité a d'abord appris la musique en famille (sa mère chantait et son père jouait de la guitare). Il a ensuite étudié à l'Institut national des arts jusqu'à sa graduation en 1982. Plutôt chanceux dans les concours de circonstances, il a réussi à enregistrer deux morceaux après avoir remporté un prix au Festival Voxpole de Perpignan. La carrière d'Habib Koité est lancée avec *Cigarette abana* (Fini les cigarettes), son premier succès.

La réussite et le charme d'Habib Koité reposent sur sa grande versatilité musicale. Habib Koité connaît le jazz, le blues, le flamenco et les multiples rythmiques du Mali. Il définit son style comme du danssa-donso. Explication: «Habituellement, chez nous, la plupart des musiciens jouent la musique de leur groupe ethnique ou de leur village. Ils restent dans ça (danssa), dans ce contexte-là. Et comme je suis celui qui a essayé de jouer



SOURCE NUITS D'AFRIQUE

Habib Koité ajoute une touche de modernité aux musiques traditionnelles de son pays.

différents genres, les gens veulent savoir où je suis allé. Je me suis dit, il va falloir que je trouve un nom. Alors ça s'appelle le danssa-donso. Le danssa est un rythme de la première région du Mali, et donso veut dire chasseur. Avec les deux mots, danssa-donso, c'est comme une symbiose, c'est comme un voyage à travers les différentes musiques du Mali.»

Habib Koité puise son inspiration dans les musiques traditionnelles du Mali auxquelles il ajoute une touche de modernité grâce à l'utilisation sensible de la guitare. Son style rappelle effectivement le blues sur certains titres, entre autres sur *Foro Banna*, un spleen à quatre temps dissimulant, ô surprise, une histoire de femme.

La démarche du chanteur et musicien vise à sauver de l'oubli la culture traditionnelle du Mali. Ce qu'il faut comprendre, c'est que Habib Koité appartient à la caste des griots, responsable en Afrique de la transmission du savoir et du respect des us et coutumes. Le griot est à la fois poète, musicien et sorcier, dit le dictionnaire Robert. «Le griot, c'est l'homme ou la femme qui connaît l'histoire», résume

pour sa part M. Koité. Traditionaliste, Habib Koité ne refuse pas pour autant la modernité. C'est pourquoi il a choisi d'enregistrer ses morceaux. En toute humilité, il tente d'archiver et de conserver les sons pour que la culture malienne survive à l'épreuve du temps.

M. Koité a peur pour l'avenir de ses enfants. Il réalise que des pans de la culture musicale qui lui avaient été transmis par la tradition orale ne sont plus existants pour eux. Il voit que les produits culturels du monde entier pénètrent en Afrique. Il n'a rien contre CNN, TV5, les dessins animés japonais ou américains qui entrent même dans son foyer, mais il voudrait qu'un autre choix puisse être offert aux citoyens du Mali. «Je me dis que, s'il y a un seul jeune qui a envie de savoir quelque chose sur la musique traditionnelle, il faut qu'il puisse trouver au moins le chemin, le chemin du retour pour découvrir son pays et sa culture. Il faut qu'on pense à leur laisser quelque chose. Mon idée, c'est ça. C'est tellement beau ce que l'on a. Si on le perd, on le perdra pour toujours.»

Le patrimoine culturel

Malais crée un comité pour examiner la politique actuelle

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, a confirmé, hier, la création d'un groupe-conseil, présidé par Roland Arpin, afin de définir une politique du patrimoine culturel qui pourrait mener au remplacement de la loi actuelle sur les biens culturels. Cette politique n'assurera pas toutefois la protection des paysages.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Maltais a confirmé que la protection des paysages est exclue du mandat du groupe-conseil bien que son ministère collabore avec le ministère des Ressources naturelles, par exemple, dans la protection de rivières patrimoniales marquées par l'histoire. «Moi, je veux parler de patrimoine culturel, ça, c'est clair», a-t-elle affirmé.

Le groupe-conseil, dont le rapport doit être rendu public dans un an, étudiera la possibilité d'utiliser des incitatifs fiscaux, comme les crédits d'impôt, en plus des subventions actuelles, pour soutenir la conservation et la mise en valeur du patrimoine, a révélé Mme Maltais. Au cours des dernières années au Québec, le patrimoine a été sauvegardé «quand on l'utilise, quand on l'intègre, quand on s'en sert. On n'a pas les moyens, dans beaucoup d'endroits au Québec, de créer des musées et de conserver du patrimoine sous prétexte qu'il est vieux ou ancien», a souligné M. Arpin.

Mme Maltais estime que la Loi sur les biens culturels, qui date de 1922 mais qui a été amendée depuis, «a vieilli». Elle est en fait «un catalogue de nos grands objets patrimoniaux. Et il est devenu au fil du temps une espèce de service pompier de protection vis-à-vis toute démolition, destruction», a dit la ministre. «Il faut revoir pourquoi on classe, comment.»

Le groupe-conseil devra également se pencher sur le partage des responsabilités entre le gouvernement québécois et les municipalités dans ce domaine. Ainsi, le gouvernement a signé avec les municipalités 70 ententes touchant la culture, a rappelé Mme Maltais, et la plupart portent sur le patrimoine bâti. «On est en pleine période où on étudie le rapport Bédard, on étudie la répartition des pouvoirs au Québec, alors il est temps aussi d'étudier la culture à l'intérieur de cette modernisation de l'État», a-t-elle dit.

Le groupe-conseil aura un sérieux travail de définition à faire, a reconnu M. Arpin. La ministre veut d'ailleurs qu'«on prépare aujourd'hui le patrimoine de demain». Outre M. Arpin, le groupe-conseil est composé de huit personnes: David Covo, directeur de l'école d'architecture de l'université McGill, Jacques Lacoursière, historien, Nathalie Martin, spécialiste en conservation des bâtiments, Raymond Montpetit, muséologue et professeur d'histoire de l'art à l'UQAM, Doris Paul, spécialiste en patrimoine autochtone, Louise Quésnel, professeur au département de science politique de l'Université Laval, Béatrice Sokoloff, sociologue et urbaniste à l'Université de Montréal, et Arlindo Vieira, président du Conseil des relations interculturelles du Québec.

EN BREF

Lucille Chung lauréate

(Le Devoir) — La pianiste Lucille Chung est lauréate du prix Virginia-Parker 1999 du Conseil des Arts du Canada. Ce prix a été remis dans le passé à des musiciens comme Louis Lortie, Sophie Rolland, Marc-André Hamelin et Alain Trudel. Agée de 26 ans, Lucille Chung a démontré un talent très précoce puisqu'elle a fait ses débuts à l'âge de dix ans avec l'OSM. Elle a déjà obtenu de nombreuses distinctions. Le prix Virginia-Parker, créé en 1982, lui sera remis lors d'un concert à Longueuil le 7 octobre prochain.

Deux premières

Le Festival duo-piano du Québec offrira ce soir deux premières canadiennes du compositeur Alfred Schnittke par Gennady Pystyne et Igor Tsygankov, accompagnés par I Musici et son chef Yuli Turovsky. Ce concert permettra également d'entendre un hommage à Poulenc et un concerto de Mozart. Le Festival duo-piano en est à sa 4^e édition et l'événement, amorcé hier soir, se tient à 20h au Centre Pierre-Péladeau de Montréal.